






AU COEUR DU FOOTBALL



RAPPORT FINANCIER
2007/08

Table des matières

Remarques Préliminaires		
	Chiffres clés de l'UEFA	03
	Remarques préliminaires concernant l'établissement des états financiers	04
	L'exercice financier 2007/08 en bref	05-06
Etats Financiers Consolidés		
	Compte de résultats consolidé	07-08
	Bilan consolidé	09-10
	Tableau consolidé des flux de Trésorerie	11-12
Annexe aux états financiers consolidés		
	Table des matières	13
	Informations Générales	13
	Principales Méthodes Comptables	13-18
	Notes et Explications sur le Compte de Résultats consolidé	19-26
	Notes et Explications sur le Bilan consolidé	27-35
	Mouvements des fonds propres consolidés	36
	Notes aux états financiers consolidés	37
	Rapport du réviseur des comptes consolidés	38
Etats Financiers de l'UEFA		
	Compte de Résultats de l'UEFA en francs suisses	39
	Bilan de l'UEFA en francs suisses	40
	Annexe aux états financiers de l'UEFA	41
	Rapport de l'organe de révision de l'UEFA	42
Other Disclosures (Autres annexes) Ce chapitre est en version anglaise uniquement		
	Net result by competition and cost driver	43-44
	UEFA EURO 2008	45-48
	UEFA Champions League: Key Figures	49-52
	UEFA Cup: Key Figures	53-54
	Flow of Money – Payments in favour of Associations	55
	Flow of Money – HatTrick solidarity payments	56



Tous les chiffres en 1 000 EUR (KEUR)

2007 / 08

2006 / 07

Compte de résultats consolidé:

Total Recettes	1 925 264	1 151 597
Distribution aux équipes participantes	822 861	638 569
Paievements de solidarité	220 800	156 101
Résultat d'exploitation	762 241	49 754
Résultat net	235 674	38 820

Bilan consolidé:

Trésorerie et équivalents	1 052 365	678 479
Dettes envers les Associations	819 047	339 555
Total du capital de l'UEFA	508 448	256 189
Total du Bilan	1 700 521	941 993

Tableau consolidé des flux de Trésorerie:

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	794 262	423 802
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-233 210	26 491
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-220 800	-156 101
<i>Variation de la trésorerie & équivalents</i>	340 252	294 192

Administration:

Total coûts d'administration de l'UEFA	31 317	31 532
--	--------	--------

Résultat financier:

Total du résultat financier	12 559	49 170
-----------------------------	--------	--------

Nombre d'employés:

UEFA (contrat durée indéterminée)	215.7	187.3
UEFA Media Technologies SA (contrat durée indéterminée)	55.6	54.7
Euro 2008 SA (contrat durée déterminée)	382.0	103.0
UEFA Apprentis & Stagiaires	2.0	4.0
Total	655.3	349.0

(correspondant à un taux équivalent de 100%)

Nombre de matches organisés par l'UEFA:

Compétitions des clubs	646	637
Compétitions des équipes nationales (inclus moins de 21 ans)	305	267
Football féminin (inclus moins de 19 ans)	408	296
Futsal	218	148
Compétitions des jeunes (moins de 17 ans & 19 ans)	270	259
Autres Compétitions (Coupe des Régions & Coupe Méridien)	0	75
Total	1 847	1 682

Remarques préliminaires concernant l'établissement des états financiers

L'UEFA a le plaisir de présenter le rapport financier 2007/08. Le résultat net de EUR 235,6 millions est de 17,8% plus élevé que le budget approuvé par le Congrès de l'UEFA 2007 (EUR 200 millions).

Les principaux faits marquants concernant les comptes et résultats 2007/08 peuvent être résumés comme suit:

- Comme c'est le cas tous les quatre ans, l'EURO a marqué de son empreinte les livres de l'UEFA. Le résultat net de l'EURO 2008, qui s'élève à EUR 253 millions, est totalement inclus dans les comptes 2007/08 et, par conséquent, dans l'exercice financier de l'UEFA durant lequel le tournoi a eu lieu.
- EUR 425 millions provenant du résultat brut de l'EURO 2008 ont pu être transférés dans l'EURO Pool afin de financer le programme HatTrick 2008–12 en faveur des associations.
- Les compétitions interclubs ont été organisées selon la même formule que l'année précédente. Des montants plus élevés que lors de la saison précédente ont pu être distribués aux équipes ayant participé à l'UEFA Champions League et à la Coupe UEFA.
- La construction par l'UEFA d'un nouveau bâtiment administratif en face de la Maison du football européen débutera bientôt. Afin de présenter la valeur nette des biens immobiliers dont l'UEFA disposera dans le futur, il a été décidé de réévaluer les biens immobiliers existants au cours de l'exercice considéré. Le résultat de cette réévaluation a généré un revenu extraordinaire de EUR 35,6 millions.
- Cette fois, les effets de change n'ont pas été favorables à l'UEFA, le franc suisse réalisant une meilleure performance que toutes les autres devises utilisées dans la comptabilité de l'UEFA. Par conséquent, une perte de change importante doit être comptabilisée.

Les comptes et résultats 2007/08 de l'UEFA ont été sensiblement marqués par l'EURO 2008, qui a eu lieu en juin 2008 en Autriche et en Suisse. Pour cette raison, ces résultats peuvent être difficilement comparables avec ceux de 2006/07 ou de 2008/09.

Chiffres intégralement consolidés publiés pour 2007/08

Tous les chiffres publiés se rapportent à l'UEFA et aux comptes des deux sociétés filles à 100% de l'UEFA, UEFA Media Technologies SA et Euro 2008 SA. Ces dernières opèrent exclusivement pour l'UEFA et aucune d'elles ne génère de revenus tiers (excepté dans le cas d'Euro 2008 SA, en ce qui concerne la vente des billets et des paquets d'hospitalité pour l'EURO 2008, laquelle couvre ses frais d'organisation).

L'euro, devise de présentation des comptes

Il semble logique pour l'UEFA, en tant qu'instance dirigeante du football européen, de publier son bilan et son compte de résultats en euros, ne serait-ce que

parce que la majorité des contrats pour l'EURO 2008 et l'UEFA Champions League 2006–09 ont été conclus en euros. Par ailleurs, suite à l'introduction du marketing centralisé pour la phase finale de la Coupe UEFA, tous les paiements aux équipes participant aux compétitions de l'UEFA, ainsi que les versements de solidarité, sont désormais effectués en euros. L'euro joue ainsi un rôle majeur dans la comptabilité de l'UEFA, sans oublier le fait qu'il est ou qu'il deviendra bientôt la monnaie officielle de près de la moitié des associations membres de l'UEFA.

Le franc suisse reste la monnaie de comptabilisation officielle de l'UEFA

Il convient de noter que le franc suisse reste la devise de comptabilisation officielle de l'UEFA, ne serait-ce que parce que la grande majorité des transactions sont enregistrées dans la monnaie officielle du pays où l'UEFA a son siège.

Les principes comptables et de consolidation ainsi que des informations supplémentaires y relatives figurent aux pages 13 à 18 de ce rapport.



L'impact financier de l'EURO 2008 sur les comptes annuels de l'UEFA 2007/08

Comme indiqué dans les *méthodes comptables de l'UEFA* aux pages 13 à 18, les revenus et dépenses de l'EURO réalisées au cours des années précédant l'événement ne figuraient plus dans le bilan et ont été complètement inclus dans les comptes 2007/08. Veuillez vous référer aux pages 45 à 48 pour les chiffres clés de l'EURO 2008 et à la note IS 16 concernant l'ajustement périodique.

Alors que EUR 425 millions ont été transférés dans l'EURO Pool, et que EUR 43,3 millions supplémentaires seront destinés aux clubs de 24 associations qui ont mis des joueurs à disposition pour l'EURO 2008, il n'y aura pas de bénéfice reporté de l'UEFA pour cofinancer les trois prochains exercices financiers de l'UEFA. Cela explique pourquoi un résultat net 2007/08 aussi important a été présenté et pourquoi EUR 235,6 millions ont pu être transférés au poste *Bénéfice reporté*. De ce fait, les trois prochains exercices financiers s'achèveront chacun par des pertes d'environ EUR 60-70 millions. Le poste *Bénéfice reporté* au sein du capital de l'UEFA connaîtra par conséquent une diminution dans un futur proche.

Même si leur impact est moins spectaculaire, les chapitres suivantes ont également eu un effet sur les comptes 2007/08:

Extension des versements de solidarité aux clubs ayant mis des joueurs à disposition pour l'EURO 2008

Un nouvel élément a été ajouté au dispositif de solidarité de l'UEFA en relation avec les tours finals du Championnat d'Europe de football. Outre la quote-part destinée à financer le programme HatTrick, une quote-part supplémentaire est désormais disponible pour permettre à tous les clubs ayant mis des joueurs à disposition pour un EURO de participer aux bénéfices. Pour l'EURO 2008, cette quote-part s'est élevée à EUR 43,3 millions, soit EUR 4 200 par jour pour chaque joueur ayant pris part au tour final. La distribution de cette quote-part a bénéficié aux clubs de 24 associations, les clubs comptant les plus forts contingents dans les 16 équipes de l'EURO 2008 recevant évidemment la plus grande partie de ce montant.

Réévaluation des biens immobiliers de l'UEFA

Jusqu'à 2006/07, le poste *Terrains et immeubles* de l'UEFA était comptabilisé pour CHF 1 au bilan, les valeurs réelles et les amortissements cumulés

apparaissant dans l'*Annexe aux états financiers consolidés*.

Conformément à la nouvelle politique applicable au nouveau bâtiment, dont le lancement des travaux de construction est imminent, et afin de présenter les valeurs comptables nettes de l'ensemble du portefeuille immobilier au moyen des mêmes paramètres dans le futur, il a été décidé de réévaluer la Maison du football européen. Faire figurer les amortissements annuels dans le compte de résultats garantira une transparence complète.

L'effet de cette réévaluation se traduit par un revenu extraordinaire de EUR 35,6 millions pour 2007/08, qui a toutefois été inclus dans le budget.

Effets de change

Comme indiqué précédemment, le franc suisse reste la devise de comptabilisation officielle de l'UEFA, ne serait-ce que pour des raisons juridiques. Toutefois, sa relation avec **l'euro en tant que devise de présentation des comptes** peut donner lieu à d'importants effets de change, en particulier lorsque le taux de change entre le franc suisse et l'euro est volatile, comme c'était le cas au cours de l'exercice examiné.

La répartition des monnaies de l'UEFA figure au point BS 1, à la page 28. Si l'on considère notamment le poste *Trésorerie et équivalents*, libellé dans des monnaies autres que le franc suisse et comptabilisé au 1^{er} juillet 2007, et si l'on calcule son équivalent en francs suisses au premier et au dernier jour de l'exercice financier 2007/08, cette comparaison fait apparaître une perte d'environ CHF 25 millions ou EUR 15,5 millions. Les autres pertes de change pour les transactions comptabilisées durant la période sous revue sont dues au fait que des actifs supplémentaires en monnaies étrangères acquis durant l'exercice ont subi les mêmes effets négatifs par rapport au franc suisse.

En conclusion, les effets de change dans la comptabilité 2007/08 de l'UEFA, qui présentent une perte totale de EUR 29,8 millions, compensent plus ou moins le bénéfice de EUR 25,1 millions réalisé l'année précédente. Etant donné l'extrême volatilité des taux de change, des effets similaires pourraient de nouveau se produire dans le futur. Toutefois, ces pertes de change ne sont pas des pertes actuelles et correspondent uniquement aux différences de change enregistrées entre les monnaies étrangères (l'euro, la livre sterling et le dollar US) et la devise de comptabilisation de l'UEFA, le franc suisse.

Le système comptable de l'UEFA a été conçu pour traiter deux monnaies (euros et francs suisses) et

L'exercice financier 2007/08 en bref

convertit automatiquement tous les montants saisis en euros en francs suisses (et inversement) en appliquant le taux de change officiel à une date donnée. Lors du bouclage des comptes, les montants saisis en francs suisses ou en euros sont présentés avec leur valeur originale. Les montants en livres sterling et en dollars US sont convertis en francs suisses, et, par conséquent, automatiquement en euros, au moyen des taux de change officiels valables à la date de la transaction.

Crise financière

La politique de l'UEFA a toujours été de considérer la sécurité comme prioritaire lors de l'investissement de ses actifs, c.-à-d. de ceux des associations membres.

Les turbulences sur les marchés ont rendu cette année financière particulièrement difficile. La principale banque de l'UEFA (qui soutient d'importantes compétitions de football) a enregistré des résultats négatifs à partir du troisième trimestre 2007, car elle a dû effectuer des amortissements considérables sur les subprime.

Même si l'on considère toujours que cette banque dispose de l'assise nécessaire, il a été décidé d'opter pour une plus grande diversification en investissant l'équivalent d'EUR 400-450 millions dans des obligations à moyen terme émises par des banques internationales de premier ordre réputées au bénéfice d'un rating A+ au moins.

A la date de bouclage et comme expliqué aux points BS 1 et 7 des pages 27 et 30, EUR 350 millions (valeur nominale) ont été investis dans des titres commerciaux («European commercial papers») et des obligations à moyen terme européens auprès de banques internationales extrêmement bien notées. Malheureusement, la situation s'est rapidement et considérablement détériorée fin septembre/octobre 2008. Certaines des banques choisies par l'UEFA ont fait les gros titres mais ont, fort heureusement, été aidées immédiatement par leur gouvernement et/ou d'autres banques.

Au moment de la publication de ce rapport (fin décembre 2008), l'UEFA peut indiquer que:

- elle n'a pas de placements en actions, ni d'investissement dans des produits de banques/sociétés qui ont fait faillite;
- elle n'a pas enregistré de pertes, et tous les investissements dus ont été remboursés dans les délais;

- tous les investissements actuels de l'UEFA devront être remboursés à 100% à leur date d'échéance;
- la vente de tels investissements avant la date d'échéance pourrait toutefois se solder par une perte, en fonction du produit et de la qualité de l'émetteur;
- outre le fait que l'UEFA souhaite conserver ces produits jusqu'à leur date d'échéance, il convient d'observer qu'il n'y a pas de demande ou qu'il n'y a qu'une faible demande pour certains produits du portefeuille de l'UEFA dans les conditions actuelles du marché;
- un risque de crédit existe toutefois si une banque fait faillite avant que le capital ne soit totalement remboursé à l'UEFA.

La politique d'investissement de l'UEFA dans des banques et des établissements de premier ordre réputés semble être payante et nous pouvons supposer qu'il n'y aura pas de pertes dans l'avenir, à condition que les marchés financiers continuent de se stabiliser.

Outre le risque lié à l'exposition bancaire, l'UEFA surveille étroitement la répartition des monnaies:

- Etant donné qu'une partie non négligeable des recettes générées par l'UEFA Champions League est libellée en livres sterling et que les distributions aux clubs sont effectuées en euros, une importante exposition au risque de change GBP/EUR existe. Comme cette position n'est couverte que partiellement, elle est étroitement surveillée.
- Les actifs en dollars US dans la comptabilité de l'UEFA résultent de paiements reçus de la part de partenaires non-européens qui n'acceptaient pas de conclure des contrats en euros ni en francs suisses. Dans la mesure du possible, les montants en dollars US sont convertis en euros et/ou en francs suisses au cours de l'exercice financier pour lequel le contrat est valable. Le cas échéant, cette position ou une partie de cette position peut être couverte.
- **Une couverture naturelle de l'exposition au risque de change est pratiquée aussi bien pour le franc suisse que pour l'euro en faisant coïncider les versements à effectuer avec les encaissements.**

Perspectives

Dans un document séparé, l'UEFA présente un plan financier stratégique couvrant les cinq prochaines années. Ce plan à long terme ne bénéficiera pas uniquement à l'UEFA, mais également et surtout à ses associations membres et aux clubs qui participent aux compétitions de l'UEFA.



Le résultat net 2007/08 de EUR 235,6 millions est nettement plus élevé que le budget approuvé par le Congrès de l'UEFA 2007 (EUR 200 millions).

Le total des recettes réalisées en 2007/08 s'élève à EUR 1,925 milliard. Conformément aux méthodes comptables de l'UEFA, les recettes générées concernant l'EURO 2008 au cours des années précédentes ne sont pas comprises dans ce total: elles ne figurent plus au poste du bilan *Produits constatés d'avance* et sont désormais incorporées dans le compte de résultats 2007/08 sous *Ajustement périodique* (voir note IS 16 pour plus de détails).

Un montant impressionnant de EUR 220,8 millions – l'année dernière, il était de EUR 156,1 millions – a été affecté aux versements de solidarité. Les EUR 425 millions provenant du résultat brut de l'EURO 2008 pour réapprovisionner l'EURO Pool expliquent l'augmentation significative du poste *Constitution de provisions*.

Avec 69%, le poste *Recettes des droits de retransmission* continue d'être la plus importante source de recettes. Il est suivi par le poste *Recettes des droits commerciaux*, qui constitue près de 18% du total. La somme totale de EUR 207,5 millions des *Recettes des billets et des paquets d'hospitalité* réalisées pendant l'année sous revue représente presque 11%.

Le total des *Dépenses liées aux événements*, légèrement supérieur à EUR 1 milliard, est à peu près identique à celui de 2006/07, avec toutefois un changement important:

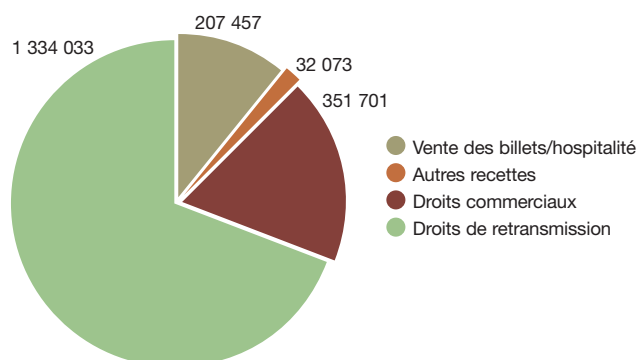
- EUR 243 millions du bilan ont été attribués à l'exercice financier 2007/08. Cela signifie que le résultat de l'EURO 2008 a été totalement comptabilisé dans l'exercice financier durant lequel le tournoi a eu lieu. En 2006/07, EUR 224 millions ont été inclus dans les comptes et figurent comme «dépenses» pour compenser les revenus de l'EURO 2008 reçus durant les années précédentes.

Les coûts plus élevés des autres postes sous *Dépenses liées aux événements* doivent être considérés en relation avec les dépenses de l'EURO 2008, qui comprennent également la distribution de EUR 184 millions aux 16 associations ayant participé à l'EURO 2008.

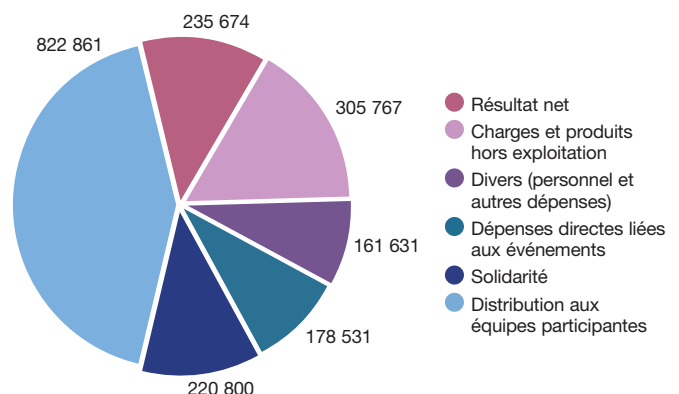
Les transactions de l'EURO 2008 ont évidemment laissé des traces dans chaque poste du compte de résultats 2007/08. Pour le résultat de l'EURO 2008, veuillez vous référer aux pages 45 à 48.

Enfin, il convient de noter que le total des *Charges et Produits extraordinaires & Impôts* réalisé en 2007/08 est extraordinaire à tous égards. Il s'élève à plus de EUR 32 millions et est la conséquence de la réévaluation de la Maison du football européen. Pour plus de détails relatifs à ce sujet et à tous les autres points du compte de résultats 2007/08, veuillez vous référer aux pages 19 à 26 des «Notes et explications sur le compte de résultats consolidés».

Source des recettes: 2007/2008
en KEUR



Utilisation des recettes: 2007/2008
en KEUR



Compte de résultats consolidés: 2007/08

	Notes	2007 / 08	2006 / 07
Recettes des droits de retransmission	IS 1	1 334 033	810 759
Recettes des droits commerciaux	IS 2	351 701	269 471
Vente des billets	IS 3	90 237	22 497
Recettes liées à l'Hospitality	IS 4	117 220	37 865
Autres recettes provenant des compétitions	IS 5	7 407	7 592
Revenus externes (non football)	IS 6	4 619	2 264
Produits de prestations en nature alloués	IS 7	20 047	1 149
TOTAL RECETTES	IS 8	1 925 264	1 151 597
Distribution aux Equipes participantes	IS 9	-822 861	-638 569
Dépenses directes liées aux événements	IS 10	-198 245	-65 045
Commercialisation des droits	IS 11	-51 565	-20 704
Dépenses liées à l'Hospitality	IS 12	-72 881	-7 972
Production TV	IS 13	-32 161	-12 034
Production Web & Solutions informatiques	IS 14	-20 574	-21 426
Arbitres & Délégués	IS 15	-27 152	-19 995
Ajustement périodique	IS 16	243 000	-224 352
Charges de prestations en nature allouées	IS 17	-18 953	-1 146
Total dépenses liées aux événements		-1 001 392	-1 011 243
RESULTAT BRUT		923 872	140 354
Salaires & Charges sociales		-57 425	-39 696
Frais de personnel divers		-1 807	-1 137
Total frais de personnel	IS 18	-59 232	-40 833
Voyages, Hôtel & Indemnités journalières		-25 692	-12 972
Frais de Consultants & Intérimaires	IS 19	-11 946	-9 684
Relations publiques & Marketing	IS 20	-15 269	-10 749
Frais de fonctionnement	IS 21	-44 901	-12 703
Loyer, entretien des bâtiments et sécurité	IS 22	-3 622	-3 659
Amortissements	IS 22 bis	-969	0
Total dépenses diverses		-102 399	-49 767
RESULTAT D'EXPLOITATION		762 241	49 754
Résultat financier	IS 23	12 559	49 170
Charges et Produits extraordinaires & Impôts	IS 24	32 596	-453
Constitution de provisions	IS 25	-439 163	-42 674
Utilisation de provisions & EURO Pool	IS 26	88 241	139 124
Total charges & produits hors exploitation		-305 767	145 167
Solidarité	IS 27	-131 985	-86 831
Programme HatTrick	IS 28	-82 725	-65 041
Contributions & Donations	IS 29	-5 352	-3 351
Développement & Projets d'aide	IS 30	-738	-878
Total paiements de solidarité		-220 800	-156 101
RESULTAT NET	IS 31	235 674	38 820

Tous les montants sont en 1 000 EUR (KEUR)



L'augmentation nette du total du bilan de EUR 758 millions qui passe à EUR 1,7 milliard (ou 81% en données relatives) doit être considérée en relation avec les versements de l'EURO 2008 provenant des diffuseurs, des sponsors, de la vente des billets et des paquets d'hospitalité.

Au sein des actifs, cela se traduit par l'augmentation substantielle des postes *Trésorerie et équivalents* et *Titres de placement à long terme*.

Alors que plus de 94% des recettes de l'EURO 2008 ont été reçues à la date de clôture du bilan, la plus grande partie des paiements de l'EURO 2008 étaient encore dus après cette date, ce qui a entraîné des changements significatifs également au sein des passifs de l'UEFA. Le poste élevé *Dettes: Fournisseurs* s'explique par les factures concernant l'EURO 2008 reçues après l'événement et payées au cours de l'exercice financier 2008/09. Le poste *Dettes: Associations* a augmenté à EUR 819 millions en raison principalement du réapprovisionnement de l'EURO Pool à hauteur de EUR 425 millions provenant du résultat brut de l'EURO 2008. L'EURO Pool finance le programme HatTrick 2008-12 destiné à toutes les associations membres de l'UEFA.

Après ajout du résultat net d'EUR 235,6 millions pour 2007/08 au Bénéfice reporté, le *Capital* de l'UEFA s'élève actuellement à EUR 508,4 millions (CHF 816 millions). Toutefois, comme expliqué dans les «Prévisions financières stratégiques de l'UEFA», il convient de noter que les trois exercices financiers qui suivent un EURO s'achèveront par des pertes substantielles, ce qui entraînera une diminution du capital de l'UEFA, à savoir du poste *Bénéfice reporté*.

Selon les prévisions, le capital de l'UEFA s'élèvera à EUR 306 millions avant que le résultat de l'EURO 2012 ne permette à nouveau une augmentation substantielle du capital.

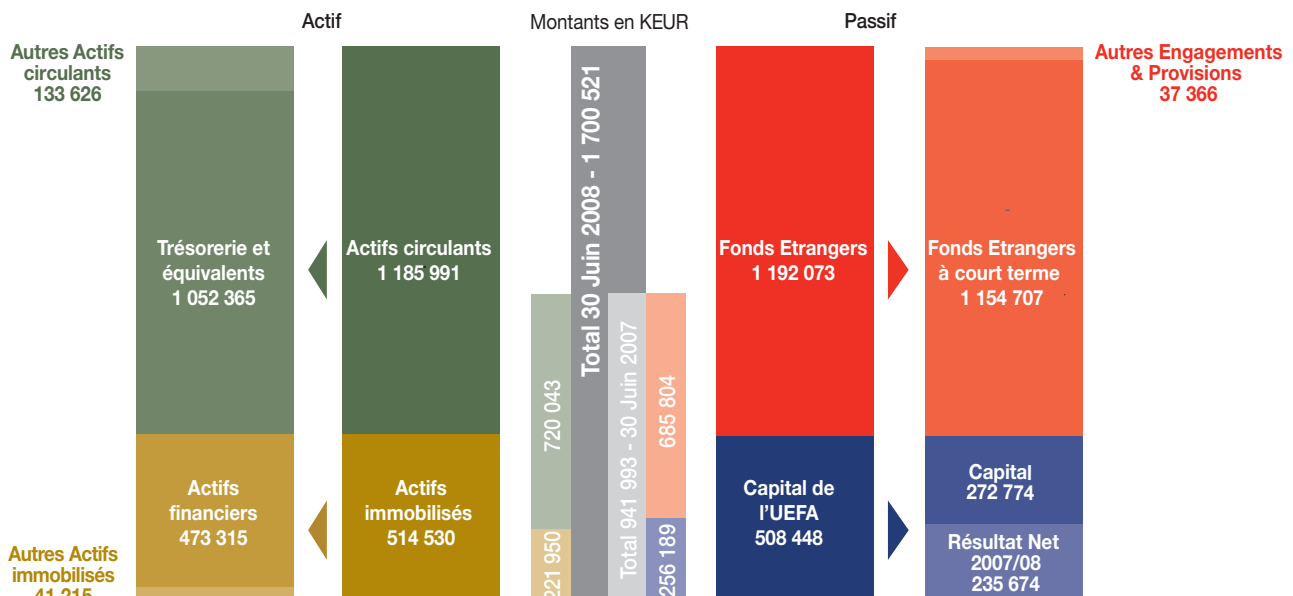
Concernant la structure du bilan de l'UEFA, les points suivants méritent d'être mentionnés:

- Le poste *Fonds étrangers à court terme* s'élève à EUR 1,15 milliard et représente 68% du total du bilan de l'UEFA. Le montant de EUR 819 millions (soit environ 48%) correspond aux engagements en faveur des associations membres de l'UEFA, dont EUR 682 millions uniquement pour l'EURO Pool, destiné principalement à financer le programme HatTrick 2008-12 et d'autres initiatives en faveur des associations ces quatre prochaines années.
- Le poste *Trésorerie et équivalents* de EUR 1,05 milliard est inférieur aux *Fonds étrangers à court terme*. Comme expliqué ci-dessus, une partie des *Fonds étrangers à*

court terme concerne le programme HatTrick 2008-12, qui prévoit des versements au cours des quatre prochaines années.

- Sous *Terrains et immeubles* au sein des *Autres actifs immobilisés*, l'UEFA présente la valeur comptable nette de EUR 41,2 millions représentant la Maison du football européen après la réévaluation faite en 2007/08 et l'achat de la parcelle pour construire un nouveau bâtiment juste en face du siège de l'UEFA.

De plus amples détails concernant les différents chiffres sont donnés aux pages 27 à 36 des «Notes et explications sur le bilan», alors que les mouvements du bilan figurent de manière plus détaillée dans les flux de trésorerie à la page 12.



Bilan consolidé au 30.06.2008

	Notes	30.06.2008		30.06.2007	
Caisse & Compte de chèques postaux		479		149	
Banque: Comptes courants		14 653		14 543	
Banque: Placements au jour le jour		103 258		38 241	
Banque: Placements à terme fixe		831 467		618 222	
Titres en portefeuille		102 508		7 324	
Trésorerie et équivalents	BS 1	1 052 365	61.9%	678 479	72.0%
Créances: Associations		1 874		1 282	
Créances: Partenaires liés au Football	BS 2	80 524		18 906	
Créances: Divers	BS 3	28 729		11 923	
Comptes de régularisation actifs	BS 4	18 725		7 501	
Acomptes aux fournisseurs		932		366	
Projets en cours / Stocks	BS 5	2 842		1 586	
Autres Actifs circulants		133 626	7.9%	41 564	4.4%
Total des Actifs circulants		1 185 991	69.8%	720 043	76.4%
Prêts	BS 6	4 350		8 675	
Titres de placement à long terme	BS 7	468 933		213 243	
Participations	BS 8	32		32	
Actifs Financiers		473 315	27.8%	221 950	23.6%
Informatique: Matériel & Logiciel	BS 9	0		0	
Mobilier de bureau / Véhicules	BS 10	0		0	
Terrains & Immeubles	BS 11	41 215		0	
Autres Actifs Immobilisés		41 215	2.4%	0	0.0%
Total des Actifs immobilisés		514 530	30.2%	221 950	23.6%
TOTAL DE L'ACTIF		1 700 521	100%	941 993	100%
Dettes: Fournisseurs		130 015		16 330	
Dettes: Associations	BS 12	819 047		339 555	
Dettes: Partenaires liés au Football	BS 13	3 038		2 739	
Dettes: Divers	BS 14	7 835		8 060	
Comptes de régularisation passifs	BS 15	45 083		14 760	
Produits constatés d'avance	BS 16	6 130		248 970	
Acomptes reçus de tiers	BS 17	143 559		30 423	
Fonds Etrangers à court terme		1 154 707	67.9%	660 837	70.1%
Autres Engagements	BS 18	3 991		2 269	
Provisions	BS 19	33 375		22 698	
Autres Engagements et Provisions		37 366	2.2%	24 967	2.7%
Total des Fonds Etrangers		1 192 073	70.1%	685 804	72.8%
Capital		168 166		168 166	
Bénéfice reporté		116 398		77 578	
Ecart de conversion		-11 790		-28 375	
Résultat net		235 674		38 820	
Total du Capital de l'UEFA	BS 20	508 448	29.9%	256 189	27.2%
TOTAL DU PASSIF		1 700 521	100%	941 993	100%

Tous les montants sont en 1 000 EUR (KEUR)

Le bilan en francs suisses de l'UEFA au 30 juin 2008 (non consolidé) figure à la page 40.



Le tableau des flux de trésorerie en page 12 détaille les variations de la trésorerie nette au cours de la période sous revue en fonction de l'origine des flux de trésorerie à différents niveaux. La trésorerie nette correspond au poste trésorerie et équivalents diminué des emprunts à moyen et long terme (à ce jour, l'UEFA n'a jamais émis d'emprunt). Ces données proviennent du compte de résultat (le point de départ étant le résultat d'exploitation de EUR 762,2 millions) et du bilan.

Le flux de trésorerie provenant des **activités opérationnelles** indique le flux de trésorerie généré par les activités ordinaires de l'UEFA. Bien que les investissements à l'exception des terrains et immeubles soient amortis une fois les achats effectués, le flux de trésorerie provenant des **activités d'investissement** indique toujours les montants correspondant à ces investissements. Veuillez également vous référer aux «Notes et explications sur le bilan consolidé».

Théoriquement, le tableau des flux de trésorerie de l'UEFA ne devrait pas comporter de flux de trésorerie provenant des **activités de financement**, dans la mesure où l'UEFA n'a pas de capital-actions et n'a donc pas à payer de dividendes aux actionnaires. Toutefois, dans notre cas, le flux de trésorerie provenant des activités de financement **concerne les versements de solidarité de l'UEFA**. Ces paiements ne sont bien sûr possibles qu'en raison des ressources que l'UEFA génère en commercialisant avec succès ses compétitions phares.

En inscrivant ce flux de trésorerie séparément sous la rubrique activités de financement, les versements de solidarité peuvent être séparés des activités opérationnelles ordinaires.

Les versements de solidarité proviennent des sources suivantes:

- EUR 88,68 millions du compte de projet de l'UEFA Champions League 2007/08 pour le même exercice.
- EUR 82,72 millions de l'EURO Pool en vue de financer le programme HatTrick 2007/08. Cet EURO Pool a été créé en 2003/04 grâce aux recettes de l'EURO 2004 et réapprovisionné en 2007/08 grâce aux recettes de l'EURO 2008. Les fonds sont mis à la disposition des associations membres de l'UEFA au cours des trois années suivant chaque EURO, ce qui implique que la

trésorerie nette diminue en conséquence. Toutefois le résultat net de l'UEFA ne s'en trouve pas affecté, car des provisions d'un montant équivalent ont été débloquées de l'EURO Pool.

- EUR 43,3 millions provenant de l'EURO 2008 a été mis à disposition des clubs des 24 associations ayant des joueurs impliqués dans la phase finale.
- Le solde concerne d'autres programmes de solidarité, d'aide humanitaire et de développement.

Notes relatives aux chiffres publiés sur la page opposée:

- Pour certains postes, il est impossible de remonter un flux de trésorerie jusqu'à sa source première. En effet, certains changements dans le bilan consolidé de l'UEFA ne sont pas liés à des flux de trésorerie mais proviennent de la différence entre les taux de change appliqués à la date de clôture des deux exercices. Par exemple, le total des CHF 300 millions en placements alternatifs de l'UEFA n'a pas varié au cours des deux années. L'équivalent en euros est d'EUR 181,2 millions à la date de clôture en 2007 et d'EUR 186,9 millions en 2008, soit une différence d'EUR +5,7 million, en l'absence de tout flux de trésorerie.

- Le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles en 2007/08 est nettement plus élevé que celui de l'année précédente et reflète les paiements de l'EURO 2008.

Veuillez vous référer au IS 22bis de la page 24 afin de réconcilier les amortissements.

- Les raisons des autres changements importants par rapport à l'année précédente sont documentées dans d'autres chapitres du présent rapport.

Tableau consolidé des Flux de Trésorerie 2007/08

	2007/08	2006/07
Balance initiale: Trésorerie & équivalents	678 479	502 958
Différence nette de cours de change	33 634	-118 671
Balance de clôture: Trésorerie & équivalents	1 052 365	678 479
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENTS	340 252	294 192
Résultat d'exploitation	762 241	49 754
Amortissements	5 788	17 675
Charges et Produits extraordinaires & Impôts	32 596	-453
Réévaluation Terrains & Immeubles	-35 641	0
Constitution et utilisation de provisions	-350 922	96 450
Variation des provisions et autres Engagements	11 209	-100 666
<i>Sous-total</i>	425 271	62 760
Variation des créances	-75 279	-21 528
Variation des comptes de régularisation actifs & Acomptes aux fournisseurs	-11 139	-3 707
Variation des projets en cours & Inventaires	-1 164	18 425
Variation des dettes	561 388	34 541
Variation des comptes de régularisation passifs & Produits constatés d'avance	-213 071	307 581
Variation des acomptes reçus de tiers	108 256	25 730
<i>Variation nette du fonds de roulement</i>	368 991	361 042
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	794 262	423 802
Résultat financier	12 559	49 170
Variation des prêts	4 436	-2 509
Variation des titres de placement à long terme	-240 285	-2 495
Variation des participations	0	0
Dépenses d'investissement en matériel informatique & Logiciels	-4 492	-16 323
Dépenses d'investissement en mobilier, équipement & Véhicules	-327	-1 352
Dépenses d'investissement en terrains & Immeubles	-5 101	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-233 210	26 491
Paiements de Solidarité	-220 800	-156 101
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-220 800	-156 101
VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENTS	340 252	294 192

Tous les montants sont en 1 000 EUR (KEUR)



TABLE DES MATIERES

INFORMATIONS GENERALES	13
PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	
a) Présentation des états financiers consolidés	
b) Base de consolidation	
c) Monnaies étrangères	14
d) Compte de résultats	
e) Comptabilisation des produits	15
f) Dépenses liées aux événements	
g) Ajustement périodique	
h) Paiements de solidarité	16
i) Leasing	
j) Prévoyance du personnel	
k) Résultat financier	
l) Impôts	
m) Trésorerie et équivalents	
n) Instruments financiers	17
o) Immobilisations corporelles et incorporelles	
p) Dettes envers les Associations	18
q) Provisions	
r) Fonds propres	
NOTES ET EXPLICATIONS DU COMPTE DE RESULTATS	19
NOTES ET EXPLICATIONS DU BILAN	27
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	37

INFORMATIONS GENERALES

L'Union des Associations Européennes de Football (ci-après l'«UEFA») est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, revêtant la forme juridique d'une association de droit suisse et ayant son siège à Nyon, en Suisse. Composée de 53 associations nationales (au 30 juin 2008), l'UEFA est une confédération reconnue par la FIFA.

Les activités principales de l'UEFA sont les suivantes:

- préparer ainsi qu'organiser des compétitions internationales et des tournois de football au niveau européen;
- sauvegarder le développement du football européen à tous les niveaux du jeu, en particulier par le biais de programmes de développement et de programmes pour les jeunes joueurs;
- promouvoir les principes d'unité et de solidarité.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

a) Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de l'UEFA et de ses filiales (ci-après le «Groupe») sont présentés en milliers d'euros (KEUR), l'euro étant la principale monnaie de l'environnement économique dans lequel le Groupe opère. Toutefois, les opérations journalières sont initialement comptabilisées en francs suisses (CHF), le franc suisse étant la monnaie du pays dans lequel est situé le siège social du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères ainsi que la conversion des entités consolidées sont incluses conformément aux méthodes décrites à la note (c).

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au Code des obligations suisse, aux statuts de l'association et aux principales méthodes comptables décrites ci-dessous. Ils ont été globalement établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement et selon le principe du coût historique.

b) Base de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés du Groupe incorporent les états financiers de l'UEFA et des entités juridiques contrôlées par l'UEFA (ses filiales). L'UEFA exerce le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, la politique stratégique, financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages économiques de ses activités. C'est le cas lorsque l'UEFA détient plus de 50% des droits de vote. Les entités consolidées sont indiquées à la note FS 1.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date de la prise de contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. En cas de nécessité, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin d'adapter les méthodes comptables appliquées à celles utilisées par le Groupe. Les fonds propres et le bénéfice attribuables, s'il y a lieu, aux intérêts minoritaires figurent séparément au bilan et au compte de résultats consolidés.

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

La valeur comptable des participations a été déduite de la quote-part dans l'actif net des sociétés, évaluée à la date de l'acquisition ou de la création. La méthode anglo-saxonne («purchase method») est utilisée pour comptabiliser l'acquisition ou la création de filiales par le Groupe.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les profits et pertes *in fine* non réalisés, résultant de transactions entre sociétés du Groupe, sont éliminés lors de l'établissement des états financiers consolidés.

Sociétés associées

Une société associée (désignée au bilan du Groupe par le terme de «participation») est une entité juridique dans laquelle l'UEFA est en position d'exercer une influence significative, mais non un contrôle, en participant au processus décisionnel en matière de politique financière et opérationnelle de la société associée sans avoir le pouvoir de le contrôler. C'est le cas lorsque l'UEFA détient au moins 20% des droits de vote. La société associée incluse dans les états financiers consolidés est énumérée à la note FS1.

Les états financiers consolidés intègrent la quote-part du Groupe dans le résultat de la société associée, prise en compte selon la méthode de la mise en équivalence, dès la date à laquelle commence l'influence significative jusqu'au moment où elle cesse. La participation dans la société associée est comptabilisée au bilan à son coût d'acquisition, parce qu'un ajustement à la quote-part des fonds propres serait non matériel. De plus, signalons que le dividende reçu est comptabilisé dans les résultats financiers.

c) Monnaies étrangères

Comptabilisation des transactions et soldes en monnaie étrangère

Les livres de l'UEFA et de ses filiales sont tenus en francs suisses. Les transactions en monnaies autres que le franc suisse sont enregistrées au taux de change mensuel moyen en vigueur à la date des transactions. A chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que le franc suisse sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes résultant de la conversion d'éléments monétaires sont inclus dans le résultat financier de la période. Les différences de change résultant du règlement de ces éléments monétaires ou de leur comptabilisation à des taux différents de ceux initialement enregistrés sont également constatées dans le compte de résultats.

Tous les gains non réalisés sur des éléments monétaires (à l'exception des positions figurant au bilan sous «Trésorerie et équivalents») sont différés au bilan et une charge correspondante est constatée dans le compte de résultats sous «constitution de provisions».

Dans le but de couvrir son exposition à certains risques de change, l'UEFA conclut des contrats dérivés. La méthode comptable relative à de tels instruments financiers est décrite à la note (n).

Conversion des entités consolidées du Groupe

Lors de la consolidation, les actifs et passifs (à l'exception des participations et des fonds propres comptabilisés au taux historique) des entités consolidées du Groupe comptabilisés en francs suisses sont convertis en euros en appliquant les taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les différents produits et charges constatés en francs suisses sont convertis en euros au taux de change mensuel moyen applicable pour chaque mois de la période prise en compte. Les produits et charges constatés initialement en euros sont conservés dans leur monnaie d'origine.

Les différences de change résultant de l'application de cette méthode sont allouées aux écarts de conversion dans les fonds propres.

Les taux de change utilisés pour le bilan ou résultant du compte de résultats sont les suivants:

	30 juin 2008	Moyenne taux mensuels 2007/08
CHF/EUR	1.6048	1.6308

	30 juin 2007	Moyenne taux mensuels 2006/07
CHF/EUR	1.6552	1.6062

d) Compte de résultats

Le compte de résultats consolidé présente la structure suivante:

- Recettes provenant des compétitions
- Revenus externes (non football)
- Dépenses liées aux événements
- Frais de personnel et autres charges administratives
- Eléments hors exploitation et paiements de solidarité

Les recettes provenant des compétitions sont directement liées à l'organisation des compétitions de football de



l'UEFA. Les dépenses relatives aux événements sont liées à l'organisation de compétitions par le Groupe.

A des fins comptables, les compétitions de football de l'UEFA sont réparties en deux catégories, comme suit:

- Compétitions annuelles interclubs (par exemple, UEFA Champions League) et autres compétitions (par exemple, matches de qualification des compétitions de sélections nationales)
- Principale compétition de sélections nationales (phase finale de l'EURO)

e) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de façon fiable.

Les recettes provenant des compétitions se composent essentiellement des éléments suivants:

- Droits de retransmission
- Droits commerciaux et de licence
- Ventes de billets
- Recettes liées à l'Hospitality
- Autres recettes liées au football: amendes, contributions de la FIFA et de l'UEFA (les amendes sont utilisées pour financer le portefeuille de projets humanitaires de l'UEFA)

Les recettes liées aux compétitions annuelles interclubs et aux autres compétitions, telles qu'elles ont été définies à la note (d), sont comptabilisées au compte de résultats de la période au cours de laquelle la compétition a lieu.

Les recettes liées à la phase finale de l'EURO sont comptabilisées au compte de résultats selon la méthode de la comptabilité d'engagement. A chaque date de clôture jusqu'à l'année précédant la phase finale du tournoi, un «ajustement périodique» est enregistré au compte de résultats afin de différer le résultat net de cette compétition, conformément à la procédure décrite à la note (g).

NB concernant e) et f): Même s'il ne s'agit pas de transactions financières, l'UEFA fait apparaître dans le compte de résultats les produits de prestations en nature (provenant des contrats commerciaux et incluant des équipements sportifs, techniques, de transport et autres) et les charges de prestations en nature (allocation selon utilisations de ces équipements).

f) Dépenses liées aux événements

Les dépenses liées aux événements représentent les sorties brutes d'avantages économiques résultant de l'activité ordinaire d'organisation d'un événement.

Les dépenses liées aux événements se composent essentiellement des éléments suivants:

- Distribution aux équipes participantes
- Contributions directes aux comités d'organisation locaux (COL)
- Commissions aux agences
- Divers coûts encourus lors d'événements, comme ceux de l'équipement technique et audiovisuel et d'autres matériels
- Coûts de mise en œuvre des droits, tels que dépenses de signalétique, de promotion événementielle et de protection des droits
- Dépenses directes liées à l'Hospitality et à la production TV
- Dépenses informatiques telles que projets informatiques dans les domaines du football et des événements
- Arbitres et délégués de match de l'UEFA ainsi que les dépenses y relatives (voyages, hébergement et indemnités)

Les charges liées aux compétitions annuelles interclubs et aux autres compétitions, telles qu'elles ont été définies à la note (d), sont comptabilisées au compte de résultats de la période au cours de laquelle ont lieu les matches ou événements relatifs à une compétition donnée.

Les charges liées à phase finale de l'EURO sont comptabilisées au compte de résultats au moment de leur décaissement. A chaque date de clôture jusqu'à l'année précédant la phase finale du tournoi, un «ajustement périodique» est enregistré au compte de résultats afin de différer le résultat net de cette compétition, conformément à la procédure décrite à la note (g).

g) Ajustement périodique (inclus dans «Dépenses liées aux événements»)

Les produits et charges relatifs à la phase finale de l'EURO sont comptabilisés au compte de résultats selon les principes décrits aux notes (e) et (f).

Afin de garantir que le résultat net du Groupe soit seulement impacté durant la période au cours de laquelle la phase finale de l'EURO a lieu (c.-à-d. tous les quatre

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

ans), le résultat net annuel de l'EURO est différé pendant la période de préparation de trois ans. A cette fin, les produits et charges liés à cette compétition figurent sous les différentes rubriques du compte de résultats. Toutefois, une écriture supplémentaire, désignée par «ajustement périodique», annule le résultat net annuel de cette compétition. Cet «ajustement périodique» annuel enregistré au compte de résultats figure au bilan sous la rubrique «produits constatés d'avance» lorsque les produits concernés dépassent les charges ou sous la rubrique «projets en cours» lorsque les charges concernées dépassent les produits.

Le résultat net de l'EURO accumulé au cours de la période de préparation fait ultérieurement l'objet d'une reprise dans le compte de résultats, sous la rubrique «ajustement périodique», lorsque la phase finale de la compétition a lieu.

Le même principe est appliqué, le cas échéant, pour d'autres compétitions s'étendant sur plusieurs années financières.

h) Paiements de solidarité

L'UEFA offre une assistance financière aux associations, ligues et clubs, sous certaines conditions ayant trait à leurs activités.

Le plan de solidarité de l'UEFA comporte les trois principales catégories suivantes:

- Paiements annuels de solidarité aux clubs et ligues, sur la base des recettes de l'UEFA Champions League.
- Paiements de solidarité aux clubs ayant des joueurs participant à l'EURO 2008, sur la base du résultat de l'EURO 2008.
- Paiements aux associations membres dans le cadre du «programme HatTrick» (sur la base des recettes de l'EURO), en vue de cofinancer leurs activités ordinaires et de financer des projets spécifiques tels que le développement d'infrastructures, des rénovations et des miniterrains.

Ces paiements sont faits à partir de l'«EURO Pool» ou de l'«UEFA Champions League Pool», tels que définis à la note (p) «Dettes envers les Associations».

D'autres charges liées au développement ou aux projets humanitaires sont également comptabilisées au compte de résultats au moment de leur paiement sur la durée de vie du projet dûment approuvé par l'UEFA.

i) Leasing

Les contrats de leasing dans le cadre desquels le Groupe ne conserve pas l'ensemble des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont définis comme des

contrats de leasing d'exploitation. Les paiements au titre de leasing d'exploitation sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée contractuelle.

Il n'existe pas d'actifs acquis dans le cadre de contrats de leasing financier.

j) Prévoyance du personnel

Des prestations de retraite réglementaires dans le pays dans lequel le Groupe opère. Les paiements faits à des plans de retraite réglementaires sont comptabilisés au compte de résultats de l'exercice auquel ils se rapportent.

Le Groupe a en outre créé deux plans de prévoyance professionnelle à primauté de cotisations pour tous ses employés. Ces plans couvrent aussi les risques de décès prématuré et d'incapacité de gain par le biais de contrats d'assurance. Ces plans de prévoyance professionnelle sont financés par les cotisations des employés et des entités du Groupe concernées (employeur). Par conséquent, ces plans sont comptabilisés comme des régimes à primauté de cotisations et les paiements correspondants sont constatés en charges au compte de résultats de l'exercice auquel ils se rapportent.

k) Résultat financier

Le résultat financier net inclut les produits et charges financiers comme suit:

- Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts générés par les actifs portant intérêt, les dividendes reçus, les gains sur la juste valeur des titres en portefeuille ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés provenant des activités opérationnelles et de financement.
- Les charges financières comprennent les pertes sur la juste valeur des titres en portefeuille ainsi que les pertes de change réalisées et non réalisées provenant des activités opérationnelles et de financement.

l) Impôts

L'UEFA est assujettie aux impôts en Suisse, conformément à un accord fiscal applicable aux organisations sportives internationales domiciliées dans le canton de Vaud. Ses filiales sont imposées en Suisse conformément à la réglementation et aux décisions applicables aux sociétés de service.

Les impôts inscrits au compte de résultat comprennent la somme des impôts courants de l'exercice. Les impôts courants sont les impôts dus au titre du résultat imposable



de l'exercice sur la base des taux d'imposition ordinaires applicables, selon le cas, à une association ou à une société.

Les impôts incluent également la taxe sur la valeur ajoutée non récupérable.

m) Trésorerie et équivalents

Les liquidités et valeurs assimilées comprennent les espèces, les dépôts en banque à terme jusqu'à douze mois, les titres en portefeuille facilement convertibles en espèces et des «European Commercial Papers».

Les espèces en monnaies étrangères résultent de paiements reçus de la part de partenaires commerciaux dont les contrats ont été conclus en monnaie étrangère. De ce fait, le Groupe couvre de façon naturelle son exposition aux risques de change en faisant concorder son portefeuille d'espèces en devises avec ses passifs en monnaies étrangères.

n) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan en fonction des principes suivants lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Prêts et autres créances

Les prêts et autres créances sont comptabilisés et inscrits à leur valeur nominale après déduction d'une provision pour tout montant non recouvrable. Une provision pour créances douteuses est constituée lorsque le recouvrement du montant total n'est plus probable. Les créances définitivement non recouvrables sont sorties du bilan lorsqu'elles sont identifiées.

Titres en portefeuille

L'achat ou la vente de titres en portefeuille sont comptabilisés à la date de transaction à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre ces titres. Ils sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La juste valeur de ces titres en portefeuille est déterminée par leur prix coté en bourse à la date de clôture. Les mouvements correspondants de la juste valeur sont présentés dans le compte de résultats, à la rubrique «Résultat financier».

Titres de placement à long terme

L'achat ou la vente de titres de placement à long terme sont comptabilisés à la date de transaction à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre ces titres. L'UEFA acquiert exclusivement des produits émis par des institutions réputées avec un bon rating dont le remboursement à terme est garanti au minimum à hauteur du capital investi.

Ces produits détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale qui est équivalente au capital garanti en date d'échéance. La juste valeur de ces actifs est indiquée à la note BS 7.

Dettes

Les dettes ne portent pas intérêt et sont inscrites à leur valeur nominale.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été indiqué à la note (m), la politique générale du Groupe consiste à pratiquer une couverture naturelle en assurant la concordance des actifs et des passifs au sein du portefeuille de devises.

Toutefois, lorsque les activités opérationnelles du Groupe sont exposées à des risques financiers supplémentaires liés à la variation des taux de change, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques. Ces dérivés sont composés de contrats de change à terme et d'options de change. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins de spéculation.

Aucun instrument financier dérivé ne figure au bilan. La juste valeur de ces instruments dérivés peut être déterminée par leur prix coté en bourse à la date de clôture. Aucune variation de la juste valeur n'est comptabilisée dans le compte de résultats au cours de la durée de vie de l'instrument dérivé. A l'échéance, la perte ou le gain de change généré est comptabilisé dans le compte de résultats. Les détails de la politique de couverture du Groupe figurent à la note FS 2.

o) Immobilisations corporelles et incorporelles

Le principe comptable appliqué par le Groupe à ses immobilisations corporelles et incorporelles est le suivant:

- Immobilisations corporelles: les biens immobiliers, terrains, constructions, équipements et matériels informatiques sont inscrits au bilan à leur coût historique, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe.
- Immobilisations incorporelles: les logiciels informatiques sont inscrits au bilan à leur coût historique, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses relatives aux marques sont comptabilisées en charges dans le compte de résultats au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Toutes les autres dépenses ainsi que les coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisées dans le



Cette section fournit en détails les positions les plus importantes du compte de résultats consolidé 2007/08 publié en page 8.

Remarques préliminaires sur les transactions et le résultat de l'EURO 2008

EUR 249 millions du résultat de l'EURO 2008 ont été comptabilisés lors des années précédentes, y compris EUR 204 millions en 2006/07, comme indiqué dans les rapports financiers respectifs. Le montant équivalent est neutralisé au bilan sous *Ajustement périodique* (IS 16) et inclus au bilan dans le compte *Produits constatés d'avance* (BS 16) pour intégration au compte de résultats en 2007/08. Il est ainsi garanti que le résultat de l'EURO 2008 se reflète dans l'année financière 2007/08 pendant laquelle le tour final de la compétition est joué.

La majeure partie des recettes et dépenses de l'EURO 2008 a toutefois été générée durant l'année financière 2007/08, ce qui explique les grands écarts de la plupart des chiffres de l'exercice 2007/08 par rapport à ceux de l'exercice précédent. Au lieu de commenter les effets de l'EURO 2008 sur les comptes individuels sur une base annuelle, le présent rapport financier contient aux pages 45 à 48 une section consacrée spécifiquement à l'EURO 2008.

	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
IS 1 – Recettes des droits de retransmission		
UEFA Champions League	625 718	625 080
EURO 2008	663 319	132 906
Autres compétitions (incl. la Coupe UEFA et les finales des compétitions des clubs)	44 996	52 773
TOTAL	1 334 033	810 759
IS 2 – Recettes des droits commerciaux		
UEFA Champions League	194 382	193 466
EURO 2008	149 765	68 566
Autres compétitions (incl. la Coupe UEFA et les finales des compétitions des clubs)	7 554	7 439
TOTAL	351 701	269 471
IS 3 – Vente des billets		
Compétitions des clubs	5 323	4 422
EURO 2008	84 880	15 694
Autres compétitions (incl. phase finale des Moins-21)	34	2 381
TOTAL	90 237	22 497
IS 4 – Revenus liés à l'Hospitality		
Ces revenus concernent exclusivement les forfaits d'hospitalité pour l'EURO 2008	117 220	37 865

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

IS 5 – Autres recettes provenant des compétitions

	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
Contribution FAP de la FIFA (Financial Assistance Programme)	1 607	1 879
Recettes provenant des amendes	2 574	2 213
Recettes de l'UEFA Intertoto Cup (contribution de l'EFP – European Football Pool)	1 951	2 563
Vente de publications (programmes souvenirs)	811	337
Autres recettes (Coupe du monde des clubs de la FIFA)	464	600
TOTAL	7 407	7 592

IS 6 – Revenus externes (non football)

Ce revenu inclus les ristournes des compagnies aériennes et revenus extraordinaires, p.ex. les paiements reçus pendant l'année en cours mais se référant à l'année précédente.

Le total 2007/08 inclus les revenus EURO 2008 des projections publiques se montant à EUR 1.2 million (réservé pour l'aide humanitaire – voir BS 18) et le partage du profit avec l'agence de logement pour l'EURO 2008.

	4 619	2 264
--	--------------	--------------

IS 7 – Produits de prestations en nature alloués

Le système comptable de l'UEFA fait apparaître les produits des prestations en nature même s'il ne s'agit pas de transactions financières. Ce montant n'a pas d'effet sur le résultat parce qu'il figure également comme charges de prestation en nature. L'objectif de la comptabilisation de ces transactions est de montrer l'impact financier sur les différents inducteurs et centres de coûts concernés. L'écart entre les produits de prestations en nature et les charges de prestations en nature est dû au fait que la réception et l'utilisation du matériel pour certaines compétitions et/ou événements ne concerne pas la même année financière de l'UEFA.

EURO 2008 explique l'augmentation substantielle comparée à l'année précédente.

	20 047	1 149
--	---------------	--------------

IS 8 – Total recettes

Les détails et pourcentages des recettes totales sont présentés sous forme d'un graphique à la page 7.

Se référer aussi au tableau de la page 44 qui présente le résultat net de l'année 2007/08 par compétition et inducteur de coûts, ainsi que le total des recettes et dépenses.

	1 925 264	1 151 597
--	------------------	------------------

IS 9 – Distribution aux équipes participantes

Distributions aux clubs de l'UEFA Champions League selon le tableau publié en page 52

Distributions aux 16 associations ayant participé à l'EURO 2008 (incl. contributions aux frais de voyage) selon le tableau de la page 48

Distributions aux clubs participants aux autres compétitions (finale de la Coupe UEFA, Super Coupe de l'UEFA et Coupe Intertoto de l'UEFA)

Ce total inclus la distribution de la Coupe UEFA – voir page 54 pour les détails)

Autres compétitions (incl. contribution aux frais de voyage des Moins-21)

	822 861	638 569
--	----------------	----------------



IS 10 – Dépenses directes liées aux événements	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
Contributions aux comités d'organisation locaux et commission aux agences	108 498	60 301
Autres dépenses directes liées aux événements (ex. location, matériel lié à l'événement, autres équipements et personnel temporaire). Une partie des coûts organisationnels de l'EURO 2008 est aussi incluse.	89 747	4 744
TOTAL	198 245	65 045
IS 11 – Commercialisation des droits		
Les dépenses totales liées à la mise en œuvre des droits relatifs à l'EURO 2008 (y compris les zones de supporters, l'habillement des villes hôtes et des aéroports, ce qui explique l'importante augmentation intervenue en 2007/08) ainsi qu'à l'UEFA Champions League, à la Coupe UEFA et à la Super Coupe sont inclus dans cette rubrique et couvrent, entre autres, les frais de signalétique, la promotion événementielle et la protection des droits.	51 565	20 704
IS 12 – Dépenses liées à l'Hospitality		
Ces coûts concernent les frais de restauration et tous les autres services qui ont été mis à la disposition des acheteurs de packages d'hospitalité de l'EURO 2008. Ces prestations ont également été offertes aux sponsors, invités et officiels lors des matches les plus importants, en particulier lors de l'EURO 2008 et de l'UEFA Champions League. Les coûts des billets et les dépenses indirectes, tels que les coûts administratifs et de personnel, ne figurent pas sous cette rubrique.	72 881	7 972
IS 13 – Production TV		
La filiale de l'UEFA, UEFA Media Technologies SA, a été désignée pour la production du signal TV pour l'EURO 2008, ce qui impliquait également la gestion du Centre international de diffusion (CID) et la fourniture de services unilatéraux aux diffuseurs de l'EURO 2008. Ces compétences internes sont également utilisées pour d'autres compétitions et événements, comme les tirages au sort, ainsi que pour des tournages.	32 161	12 034
NB: Suite à l'interruption du signal lors de la diffusion du match 29 de l'EURO 2008, Allemagne-Turquie, l'UEFA a décidé de constituer une provision afin de couvrir une éventuelle indemnisation des diffuseurs. Celle-ci est incluse dans la provision pour risque sous BS 19.		
IS 14 – Production Web et Solutions informatiques		
Le total de la Production Web se réfère aux coûts en relation direct avec le site internet UEFA, comme les coûts pour le site d'accueil et l'éditorial ainsi que les investissements. Ce total n'inclut pas les coûts indirects comme les frais du personnel et les frais de fonctionnement. Des investissements supplémentaires ont été effectués, principalement dans des solutions informatiques pour l'EURO 2008. D'autres coûts concernent le développement d'applications internes comme FAME (Football Administration & Management Environment: un outil de gestion totalement intégré pour le football), le système de recueil de données sur les joueurs et les outils d'apprentissage en ligne («e-learning»).		
Production Web	15 964	10 120
Solutions informatiques	4 610	11 306
TOTAL	20 574	21 426

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

IS 15 – Arbitres et Délégués

Ce poste comprend toutes les dépenses des arbitres et des délégués (voyages, hébergements, indemnités journalières et primes).

	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
Arbitres	16 674	11 347
Contributions aux associations pour les coûts liés à l'arbitrage	3 200	3 093
Délégués & Directeurs de site	5 407	4 420
Contrôles antidopage	1 825	1 055
Assurance pour les arbitres & les délégués	46	80
TOTAL	27 152	19 995

IS 16 – Ajustement périodique

L'UEFA comptabilise les revenus comme décrit sous les «Principales Méthodes Comptables», paragraphe e. En appliquant ce principe, des ajustements doivent être effectués et sont entrés sous ce libellé, voir paragraphe g. Des ajustements sont également faits pour les dépenses.

Les montants concernant les recettes et les dépenses comptabilisés pour l'EURO 2008 en 2006/07 (et auparavant) ont été intégrés dans le compte de résultats 2007/08. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux remarques préliminaires de la page 19 et à la note BS 16 de la page 35.

-243 000	224 352
----------	---------

IS 17 – Charges de prestations en nature

Voir IS 7

18 953	1 146
--------	-------

IS 18 – Total frais de personnel

L'augmentation des coûts en personnel durant ces dernières années est dû à l'augmentation du nombre d'employés engagés pour l'EURO 2008, dont la majorité des contrats sont à durée déterminée et s'achèveront après l'EURO 2008.

Salaires & charges sociales	57 425	39 696
Autres charges du personnel	1 807	1 137
TOTAL	59 232	40 833

IS 19 – Frais de Consultants et Intérimaires

Consultants	9 848	7 549
Personnel temporaire	856	802
Traductions externes et interprètes	1 242	1 333
TOTAL	11 946	9 684



IS 20 – Relations publiques et Marketing	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
Editions et Publications	5 673	3 679
Représentation (incl. indemnité de représentation du Comité exécutif)	2 165	1 658
Marques (Branding)	3 011	2 999
Cadeaux, prix et uniformes	1 986	721
Marketing et promotions	2 434	1 692
TOTAL	15 269	10 749
IS 21 – Frais de fonctionnement		
Fournitures de bureau/impression	2 902	1 079
Affranchissement, fret et douane	2 462	899
Communications téléphoniques	1 705	1 038
Dépenses de fonctionnement en informatique (incl. les réseaux informatiques et applications pour l'EURO 2008)	37 041	9 078
Autres dépenses (véhicules, autres non spécifiés)	791	609
TOTAL	44 901	12 703
IS 22 – Loyer, entretien des bâtiments et sécurité		
<p>Ce libellé a été renommé (anciennement «Maison du Football Européen»). En effet, des bureaux ont dû être loués au lieu dit «Le Martinet» proche de la gare de Nyon et abrite UEFA Media Technologies SA et Euro 2008 SA. Il est prévu de commencer prochainement la construction des nouveaux bureaux UEFA et il est possible que l'ancien libellé redevienne d'actualité dans un proche futur.</p>		
Produits de consommation (par ex. eau, électricité, nettoyage)	589	529
Réparations et maintenance	320	289
Mobilier et équipement	333	375
Sécurité	388	308
Equipement audiovisuel	400	937
Loyer (bureaux du bâtiment Le Martinet)	1 291	934
Divers (parc, impôts, assurances bâtiments, etc.)	301	287
TOTAL	3 622	3 659

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

IS 22^{bis} – Amortissements

Compte tenu de la réévaluation de la Maison du football européen au 1er juillet 2007, des amortissements annuels sont désormais effectués conformément au paragraphe o) *Immobilisations corporelles et incorporelles* de la partie du rapport consacrée aux principales méthodes comptables. Dans ce paragraphe, il est indiqué que les amortissements figurent dans le compte de résultats sous diverses rubriques, selon la nature de l'actif acquis. Le total figurant sous *Amortissements* dans le tableau consolidé des flux de trésorerie à la page 12 se compose des montants suivants:

Incl. dans le total	en 2007/08	en 2006/07
Production TV	0	3 265
Production Web & Solutions informatiques	4 492	13 058
Frais de fonctionnement	15	53
Loyer, entretien des bâtiments et sécurité	312	1 299
Amortissements	969	0
KEUR	5 788	17 675

2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
-----------------	-----------------

969	0
------------	----------

IS 23 – Résultat financier

Intérêts créditeurs et résultat d'investissements alternatifs	42 255	23 884
Gains de change réalisés	14 312	18 093
Gains de change non réalisés	4 552	4 228
Pertes de change réalisées	-33 434	-374
Pertes de change non réalisées	-2 280	-554
Résultats de change réalisés UEFA Champions League	-12 957	3 743
Dividende TEAM Holding AG, Lucerne	111	150
TOTAL	12 559	49 170

Le résultat global 2007/08, plutôt décevant, est en grande partie dû à des pertes de change consécutives à la faible performance de l'euro, de la livre sterling et du dollar US face au franc suisse. Comme la comptabilité de l'UEFA est tenue en francs suisses, la faiblesse des monnaies étrangères a occasionné une perte de change en francs suisses.

Le retour sur investissement de l'UEFA, sous la même rubrique, s'est élevé à EUR 42,2 millions, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente, grâce aux meilleures conditions sur le marché monétaire et au fait que certains investissements de l'UEFA ont été effectués dans des obligations à moyen terme.

IS 24 – Charges et Produits extraordinaires et Impôts

Ce total se réfère aux charges et produits extraordinaires et impôts payés par l'UEFA et ses sociétés filles; UEFA Media Technologies SA et Euro 2008 SA, ainsi qu'à l'impôt sur la valeur ajoutée non récupérable.

Gain extraordinaire suite à la réévaluation de la Maison du Football Européen	35 641	0
TOTAL	32 596	-453

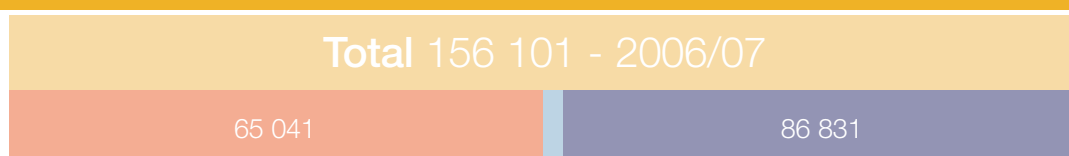
-3 045	-453
--------	------



	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
IS 25 – Constitution de provisions	439 163	42 674
IS 26 – Utilisation de provisions et EURO Pool	88 241	139 124
<p>Ces deux postes doivent être considérés en relation avec le paragraphe q) <i>Provision</i> de la partie du rapport décrivant les <i>Principales méthodes comptables</i>. Les provisions pour risque sont ajustées en fin d'exercice sur la base d'une analyse interne, de manière à couvrir l'exposition au risque du groupe. Veuillez vous référer à la note au bilan BS 19 qui montre les mouvements au cours des deux derniers exercices et la provision totale à leur date de clôture.</p> <p>Ces totaux comprennent également les transactions ayant trait à l'EURO Pool. Au cours de l'exercice considéré, un montant de EUR 82,7 millions de l'EURO Pool a été utilisé pour les versements 2007/08 aux associations membres. Parallèlement, EUR 425 millions provenant du résultat de l'EURO 2008 ont été crédités à l'EURO Pool afin de financer le programme HatTrick 2008–2012 et d'autres initiatives en faveur des associations membres.</p>		
IS 27 – Solidarité		
<p>Le programme de solidarité de l'UEFA destiné à l'ensemble des parties prenantes du football européen est désormais financé aussi bien par les compétitions interclubs de haut niveau que par les compétitions pour équipes nationales. Un montant de EUR 43,3 millions provenant du résultat de l'EURO 2008 a été versé aux clubs de 24 associations qui ont mis des joueurs à disposition pour ce tour final.</p>		
UCL: Solidarité à l'égard des associations (crédité à l'EURO Pool)	18 550	18 550
UCL: Solidarité à l'égard des ligues	43 635	43 201
UCL: Solidarité à l'égard des clubs	26 500	25 080
Montant des bénéficiaires de l'EURO 2008 en faveur des clubs des 24 associations ayant des joueurs impliqués dans la phase finale	43 300	0
TOTAL	131 985	86 831

Détails des paiements de solidarité 2007/08 en KEUR

Autres
6 090



Autres 4 229

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

IS 28 – Programme HatTrick et Convention des arbitres

Pour des raisons de transparence, l'UEFA fait apparaître les montants dépensés dans le cadre des investissements HatTrick dans son compte de résultats et ne montre pas seulement les transactions dans le bilan de l'EURO Pool. Pour différer le résultat net, la provision de l'EURO Pool a été dissoute, comme cela est expliqué au point IS 26. Au cours de cet exercice, les versements suivants ont été effectués:

	2007/08 KEUR	2006/07 KEUR
Programme d'investissement	20 246	12 578
Versements de solidarité annuels aux associations	56 128	42 894
Mini-terrains	3 194	5 901
Programme de formation	1 822	2 456
Convention des arbitres	1 335	1 212
TOTAL	82 725	65 041

IS 29 – Contributions et Donations

Portefeuille des principaux partenariats	2 306	1 026
Portefeuille des partenariats occasionnels	1 116	302
Désastres naturels	637	0
Chèque caritatif remis à Monaco	604	637
Autres Contributions et Donations	689	1 386
TOTAL	5 352	3 351

IS 30 – Développement et Projets d'aide

Le montant investi sous cette rubrique concerne la contribution de l'UEFA aux projets d'autres confédérations, tels que le projet Méridien (Alive&Kicking) et Vision Asie. Les programmes de développement du football de base ont également été soutenus et sont compris dans ce total.

	738	878
--	------------	------------

IS 31 – Résultat net

Le résultat net d'EUR 235,6 millions – comparé au budget de EUR 200 millions approuvé par le Congrès 2007 – est d'autant plus satisfaisant que EUR 425 millions (au lieu des EUR 400 millions budgétés) ont pu être utilisés pour réapprovisionner l'EURO Pool.

	235 674	38 820
--	----------------	---------------



Les détails des positions les plus importantes du bilan, établi conformément à la méthode comptable décrite dans le présent rapport financier, sont indiqués ci-dessous.

BS 1 – Trésorerie et équivalents

Voir les détails en page 28

Le poste *Titres en portefeuille* inclut des titres commerciaux européens («European commercial papers») d'une valeur nette de EUR 96,65 millions, qui seront remboursés en 2008/09 à la valeur nominale de EUR 100 millions.

Au 30 juin 2008, CHF 787 000 (EUR 490 000) du total des liquidités de l'UEFA ont été mis en gage afin d'émettre des garanties bancaires en faveur de parties tierces.

BS 2 – Créances: Partenaires liés au Football

Ce total inclut les positions suivantes:

	30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Débiteurs de l'EURO 2008	78 069	12 674
Comptes de projet de l'UEFA Champions League	1 310	4 890
ISL (dividende maximum après liquidation)	1 354	1 313
Créances douteuses	-1 622	-1 377
Autres (autres compétitions, droits liés aux médias)	1 413	1 406
TOTAL	80 524	18 906

Le montant de EUR 78 millions au poste *Débiteurs de l'EURO 2008* concerne les paiements dus après la date de clôture. Sur ce total, l'UEFA a reçu des paiements s'élevant à EUR 70 millions au cours du second semestre 2008. Le solde n'arrivera à échéance qu'en 2009.

Le montant de CHF 2 173 000 (EUR 1 354 000) correspond au dividende maximum suite à la liquidation d'ISL. Il figure toujours dans les comptes de l'UEFA et apparaît également sous *Créances douteuses*.

BS 3 – Créances: Divers

TVA récupérable	17 945	2 560
Compte courant Euro 2004 SA	1 669	1 669
Impôt à la source à récupérer	8 825	1 709
Autres	-87	183
Vente des billets et des forfaits d'hospitalité de l'EURO 2008	377	5 802
TOTAL	28 729	11 923

Le montant dû à l'UEFA par Euro 2004 SA correspond au montant final retenu dans les comptes de la Fédération portugaise de football jusqu'à l'échéance de la période de liquidation de quatre ans, à savoir jusqu'à la fin décembre 2008.

L'augmentation substantielle du poste *TVA récupérable* est due aux nombreuses factures de l'EURO 2008 comptabilisées en mai et en juin 2008.

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

BS 1 – Trésorerie et équivalents en détail

Cette position représente plus de 60% du total de bilan de l'UEFA et est composée comme suit:

Total Trésorerie et équivalents en 1 000 EUR

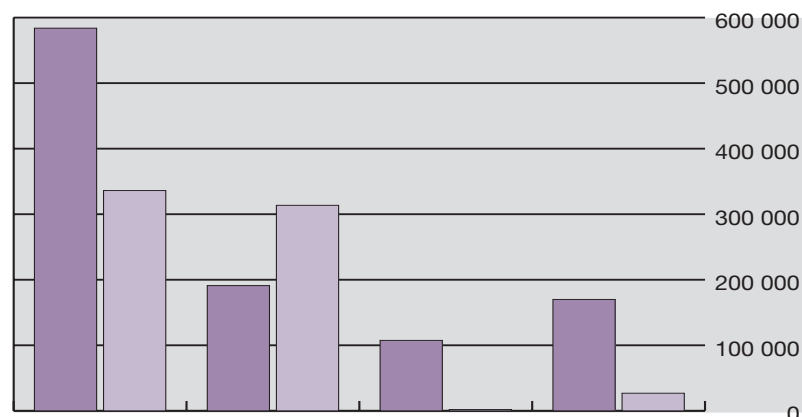
en % du total de Bilan

Sous-totaux par devise

équivalent en 1 000 EUR (voir le tableau ci-dessous)

		30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Euro	EUR	583 875	336 083
Francs suisses	CHF	191 035	313 581
Livres Sterling	GBP	107 491	1 949
Dollars US	USD	169 964	26 866

Vue d'ensemble par devise



EUR	CHF	GBP	USD
336 083	313 581	1 949	26 866
583 875	191 035	107 491	169 964

Les montants ci-dessus sont indiqués en équivalent KEUR, afin de permettre la comparaison

Inventaire des montants susmentionnés

indiqué en 1 000 devise d'origine

	30.06.08	30.06.07
EUR	583 875	336 083
CHF	306 583	519 050
GBP	85 098	1 312
USD	267 786	36 284

Vue d'ensemble des taux de change valable à la date de clôture:

	CHF	EUR	CHF	EUR
	1.604855	= 1	1.655234	= 1
Autres devises				
1 GBP =	2.027167	= 1.26315	2.458983	= 1.48558
1 USD =	1.0186	= 0.6347	1.2256	= 0.74044

**BS 4 – Comptes de régularisation actifs & Produits à encaisser**

	30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Dépenses payées durant l'année financière en cours concernant la prochaine année financière	6 000	2 296
Intérêts courus marché monétaire, titres en portefeuille et à long-terme	6 792	2 569
Produits à encaisser	5 933	2 636
TOTAL	18 725	7 501

BS 5 – Projets en cours/Stocks

Cars de reportage pour UEFA Champions League	1 276	1 173
Cadeaux (stocks)	460	413
Prestations en nature pour de futures compétitions non-élites	1 106	0
TOTAL	2 842	1 586

Des cars de reportage sont utilisés pour produire les graphiques en surimpression lors des matches de l'UEFA Champions League. En achetant ces cars, l'UEFA a pu réaliser d'importantes économies par rapport à un contrat de leasing. Ces cars ont été adaptés en 2007/08 afin de les rendre compatibles avec la télévision haute définition. Les coûts y relatifs ont été capitalisés et seront amortis pendant leur durée de vie, qui a été prolongée.

BS 6 – Prêts

Crédits de stade à 12 associations membres	0	1 627
Prêts hypothécaires en faveur des membres du personnel de l'UEFA	2 305	2 262
Fondation «Caisse de pension» du personnel de l'UEFA	1 869	2 266
Versements anticipés aux organisateurs de l'EURO 2008 (AUT/SUI)	0	2 416
Compte de régularisation (géré par TRIANON SA)	176	104
TOTAL	4 350	8 675

Les soldes des prêts accordés aux associations pour les stades ont été déduits des versements HatTrick à ces dernières.

Des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres du personnel de l'UEFA conformément au règlement spécifique et en respectant les garanties usuelles (p.ex. cédule hypothécaire en faveur de l'UEFA). Bien que le personnel bénéficie d'un taux d'intérêt préférentiel, le rendement de l'UEFA sur ces actifs est plus élevé que les conditions actuelles sur le marché monétaire.

En 2003, l'UEFA a accordé un prêt de CHF 6 millions en faveur de sa propre Fondation de prévoyance afin de lui permettre d'acheter le bâtiment de l'ancien siège de l'UEFA à Berne. Un amortissement annuel de CHF 0,75 million est dû.

Le versement anticipé aux associations organisatrices de l'EURO 2008 a été déduit des paiements finaux de l'UEFA à ces associations après la fin du tournoi.

Un compte bancaire séparé a été ouvert pour externaliser le versement des salaires aux cadres supérieurs à Trianon Conseils SA, Renens/Lausanne. Le solde de ce compte bancaire à la fin de chaque mois est considéré comme une avance de salaire permanente versée par l'UEFA et figure par conséquent sous le poste du bilan «Prêts accordés».

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

BS 7 – Titres de placement à long terme

Conformément à la politique approuvée par le Comité exécutif, des investissements dans des produits alternatifs prévoyant une protection du capital ont été effectués en 2004, 2005 et 2006 afin d'améliorer la gestion des actifs. Ces produits sur mesure correspondent de manière idéale à la politique d'investissement de l'UEFA:

- Les produits liés à des actions offrent un rendement minimum (et maximum).
- Les produits liés à l'indice LIBOR complètent idéalement les investissements sur le marché monétaire. Un taux LIBOR plus élevé entraîne un rendement plus élevé sur le marché monétaire, mais représente un rendement moins élevé pour ces produits alternatifs (et inversement).
- Les produits liés à l'écart de taux d'intérêt permettent de diversifier davantage le portefeuille de l'UEFA.

La protection du capital est accordée à l'échéance ou, en cas de remboursement anticipé, par l'émetteur.

En mai et juin 2008, une partie des recettes de l'EURO 2008 a été investie dans des «medium-term notes» (à savoir des obligations sur mesure à moyen terme) émises par des banques de premier plan au bénéfice d'un rating d'au moins A+, dans le but de:

- parvenir à une meilleure diversification et répartir les actifs entre un plus grand nombre de banques. Dix banques ont été sélectionnées et des investissements s'élevant à EUR 25 millions ont été effectués dans chacune d'elles;
- faire coïncider leurs dates d'échéance avec les obligations de l'UEFA en rapport avec le programme HatTrick 2008–2012.

A la date du bilan, EUR 75 millions de ce montant étaient destinés par la banque principale de l'UEFA à un programme de prêt de titres. A la demande de l'UEFA, il a été mis un terme à ces facilités de prêt le 8 septembre 2008.

Les titres de placement à long terme ne peuvent pas être achetés et vendus sur une base quotidienne, car ils ne sont pas cotés en Bourse. La vente de tels investissements avant la date d'échéance peut se solder par une perte.

Veuillez également vous référer au commentaire de la page 6 concernant la crise financière.

	30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Investi dans des produits liés aux parts de 20 sociétés internationales à la valeur nominale CHF 100 millions	62 311	60 414
Investi dans des produits liés à l'indice LIBOR à la valeur nominale CHF 200 millions	124 622	120 829
Investi dans des produits liés à l'écart entre un Euro «swap» de 10 ans moins un Euro «swap» de 2 ans à la valeur nominale EUR 32 millions	32 000	32 000
Sous-total «Placements alternatifs»	218 933	213 243
Medium-term Notes (obligations «sur mesure») à la valeur nominale EUR 250 millions	250 000	0
TOTAL Titres de placement à long terme	468 933	213 243
Valeur du marché de ces investissements au 30 juin	442 775	195 636
<i>Dont des placements alternatifs</i>	<i>202 360</i>	<i>195 636</i>
<i>Medium-term Notes</i>	<i>240 415</i>	<i>0</i>

BS 8 – Participations

Cette position correspond à la participation (équivalent à KCHF 50, représentant 20% du capital social) dans TEAM Holding AG.

32

32

**BS 9 – Informatique: Matériel & Logiciel**
BS 10 – Mobilier de bureau/Véhicules**Informatique –
Matériel & Logiciel
en KEUR****Mobilier de bureau
& Véhicules
en KEUR**

Les mouvements suivants ont été enregistrés:

	Informatique – Matériel & Logiciel en KEUR	Mobilier de bureau & Véhicules en KEUR
Prix d'acquisition		
Solde au 01.07.2006	10 243	1 969
Acquisitions	16 323	1 352
Rénovations	-	-
Cessions	-	-
Effet de change	-5 636	-527
Solde au 30.06.2007	20 930	2 794
Acquisitions	4 492	327
Rénovations	-	-
Cessions	-	-
Reclassements		3 909
Effet de change	820	241
Solde au 30.06.2008	26 242	7 271
Amortissement cumulé		
Solde au 01.07.2006	10 243	1 969
Amortissement pour l'année	16 323	1 352
Cessions	-	-
Effet de change	-5 636	-527
Solde au 30.06.2007	20 930	2 794
Amortissement pour l'année	4 492	327
Cessions	-	-
Reclassements		3 909
Effet de change	820	241
Solde au 30.06.2008	26 242	7 271
Valeur comptable nette		
au 30.06.2007	0	0
au 30.06.2008	0	0

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

BS 11 – Terrains & Immeubles

	Terrains (constructibles) en KEUR	Immeubles opérationnels en KEUR	Nouveau bâtiment (en projet) en KEUR	Total en KEUR
Prix d'acquisition				
Solde au 01.07.2006	7 885	42 036		49 921
Acquisitions	-	-		-
Rénovations	-	-		-
Cessions	-	-		-
Effet de change	-424	-2 257		-2 681
Solde au 30.06.2007	7 461	39 779	-	47 240
Acquisitions	4 817	-	284	5 101
Rénovations	-	-		-
Cessions	-	-		-
Reclassements		-3 909		-3 909
Effet de change	577	1 018	21	1 616
Solde au 30.06.2008	12 855	36 888	305	50 048
Amortissement cumulé				
Solde au 01.07.2006	7 885	42 036		49 921
Amortissement pour l'année	-	-		-
Cessions	-	-		-
Effet de change	-424	-2 257		-2 681
Solde au 30.06.2007	7 461	39 779	-	47 240
Amortissement pour l'année	-	969		969
Réévaluations	-7 467	-28 174		-35 641
Cessions	-	-		-
Reclassements		-3 909		-3 909
Effet de change	6	168		174
Solde au 30.06.2008	-	8 833	-	8 833
Valeur comptable nette				
au 30.06.2007	0	0	0	0
au 30.06.2008	12 855	28 055	305	41 215

En vue de la construction par l'UEFA d'un nouveau bâtiment administratif, la Maison du football européen, la Villa la Falaise (acquisition et rénovation) et les parcelles correspondantes ont été réévaluées à CHF 58 950 000 (EUR 35 641 000) au 1^{er} juillet 2007.

De plus, un terrain situé en face de la Maison du football européen a été acheté à CHF 8 280 000 (EUR 4 817 000) et des dépenses de EUR 284 000 ont été activées pendant l'année sous revue.

Valeurs de l'assurance-incendie	30 juin 2008	30 juin 2007
Immeuble	KCHF 55 887 (KEUR 34 824)	KCHF 54 135 (KEUR 32 705)
Mobilier de bureau, matériel IT	KCHF 15 550 (KEUR 9 689)	KCHF 15 550 (KEUR 9 395)

Le coût historique en francs suisses est

pour le bâtiment	KCHF 59 689	KCHF 59 200
pour le terrain	KCHF 20 630	KCHF 12 350



BS 12 – Dettes – Associations

Voir les détails à la page suivante.

30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
819 047	339 555

BS 13 – Dettes – Partenaires liés au Football

Le montant se réfère aux comptes de projet de l'UEFA Champions League.

3 038	2 739
-------	-------

BS 14 – Dettes – Divers

Organisateurs locaux des finales des compétitions des clubs de l'UEFA (pour les billets)

0	1 139
---	-------

TVA à payer

7 390	6 808
-------	-------

Chèques émis (toujours en attente d'encaissement)

99	113
----	-----

Dettes diverses

346	0
-----	---

TOTAL

7 835	8 060
--------------	--------------

BS 15 – Comptes de régularisation passifs

Ce poste reflète des coûts à charge de l'exercice examiné mais qui ne seront payés que lors du prochain exercice. L'EURO 2008, dont la finale s'est disputée juste la veille de la date de clôture, explique l'augmentation significative de ces comptes transitoires.

Frais du personnel (charges sociales, provision pour bonus, heures supplémentaires et vacances)

9 985	4 184
-------	-------

Autres dépenses constatées d'avance en relation avec l'Administration

5 626	3 641
-------	-------

Dépenses constatées d'avance en relation avec l'EURO 2008

27 284	2 090
--------	-------

Dépenses constatées d'avance en relation avec l'UEFA Champions League

2 188	1 486
-------	-------

Dépenses constatées d'avance en relation avec le tour final 2007 des Moins-21

0	3 359
---	-------

TOTAL

45 083	14 760
---------------	---------------

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

BS 12 – Dettes – Associations en détail

Selon les détails mentionnés ci-dessous, le montant le plus élevé du passif du bilan de l'UEFA se réfère aux futurs paiements en faveur des associations, ligues et clubs, soit:

	30 juin 2008		30 juin 2007	
	KCHF	KEUR	KCHF	KEUR
Total Dettes – Associations	1 314 452	819 047	562 042	339 555
<i>en % du total du Bilan</i>		48%		36%

Sous-totaux par catégorie

Compte courant en faveur des associations	145 424	90 615	37 744	22 803
EURO Pool – Selon détails ci-dessous	1 095 386	682 545	450 079	271 913
Paiements de solidarité de l'UEFA Champions League en faveur des ligues (voir détails ci-dessous)	73 642	45 887	47 219	44 839

Détail de l'EURO Pool

Solde d'ouverture	450 079 =	271 913	464 400 =	296 486
Transfert depuis les paiements de solidarité de l'UCL, KEUR 350 par association, égal KEUR 18 550		18 550	30 705 =	18 550
Réapprovisionnement de l'EURO Pool depuis le résultat brut de l'EURO 2008		425 000		
Montant des bénéfices de l'EURO 2008 en faveur des clubs des 24 associations ayant des joueurs impliqués dans la phase finale		43 300		
Extourne pour financer les paiements annuels HatTrick et la Convention des Arbitres		-83 127	-105 026	
Effet de change		6 909		
Transfert du «Bénéfice reporté» de l'EURO 2004 (plus nécessaire pour cofinancer les futures activités de l'UEFA)			60 000	
Solde de clôture	1 095 386 =	682 545	450 079 =	271 913

Détails des paiements de solidarité de l'UEFA Champions League en faveur des ligues

Solde d'ouverture		44 839	56 380 =	35 994
Disponible en 2007/08 pour les 15 ligues ayant des équipes en UCL		36 100		
Disponible en 2007/08 pour les 38 ligues hors équipe en UCL		7 535		
Disponible en 2006/07 pour les 16 ligues ayant des équipes en UCL				36 000
Disponible en 2006/07 pour les 36 ligues hors équipe en UCL				7 201
Paiements effectués aux ligues en 2007/08		-42 587		
Paiements effectués aux ligues en 2006/07 (KCHF 53 669 – tous ces paiements concernent les crédits effectués plus tôt)				-34 356
Solde de clôture		45 887	74 219 =	44 839



BS 16 – Produits constatés d’avance

Le tableau suivant montre le solde à chaque fin d’année et résume les transactions durant les deux exercices financiers.

	30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Solde reporté (1 ^{er} juillet)	248 970	45 076
Paiements reçus pour l’EURO 2008	0	256 082
Dépenses encourues pour l’EURO 2008	0	-52 188
Solde au 30 juin 2007 transféré dans le compte de résultats 2007/08	-248 970	0
Pour les futures compétitions non-élites	6 054	0
Effet de change	76	0
TOTAL	6 130	248 970

L’équivalent des *Produits constatés d’avance* au 30 juin 2007 a été transféré durant l’exercice 2007/08 afin d’être inclus dans les comptes de l’EURO 2008. Le résultat de l’EURO 2008 a par conséquent été complètement incorporé dans l’exercice 2007/08 de l’UEFA.

BS 17 – Acomptes reçus de tiers

Saison actuelle de l’UEFA Champions League (incl. surplus)	61	6 489
UEFA Champions League – avance de paiements pour la prochaine saison	140 114	17 960
Décomptes finaux des compétitions interclubs de l’UEFA à finaliser lors de la prochaine saison	1 255	4 041
Autres (incl. UEFA Intertoto Cup)	1 994	1 933
ECA – solde du surplus UCL 2007/08	135	0
TOTAL	143 559	30 423

BS 18 – Autres Engagements

Amendes – réservées au fond d’aide humanitaire	3 630	1 919
Divers engagements	361	350
TOTAL	3 991	2 269

Conformément à la décision du Comité exécutif de l’UEFA prise en 2000, l’UEFA met à disposition l’argent provenant des sanctions disciplinaires pour des programmes d’aide humanitaire. Le bilan au 30 juin 2008 présente le total déjà reçu mais réservé pour de futurs projets d’aide humanitaire.

Les recettes de EUR 1,2 million générées par les projections publiques de l’EURO 2008 ont aussi été créditées sur le même compte. Elles seront également utilisées dans un but caritatif.

Annexe aux états financiers consolidés 2007/08

BS 19 – Provisions

Ces tableaux montrent les mouvements au cours des deux derniers exercices. Veuillez également vous référer aux notes IS 25 et IS 26 de la page 25 pour des explications complémentaires.

tous les montants en KEUR

Les provisions sont évaluées à chaque date de clôture conformément aux «Principales Méthodes Comptables» (voir paragraphe q).	Solde au 30.06.06	Provisions additionnelles	Montant inutilisé – transféré au compte de résultats	Montant inutilisé – transféré à d'autres fins	Paiements effectués durant l'année	Différences de change	Solde au 30.06.07
Provision pour risques	11 811	3 531	-	-	-197	-646	14 499
Provision «effet de change»	776	3 347	-668	-	-	-50	3 405
Bénéfice reporté de l'EURO 2004	76 611	-	-36 366	-36 366	-	-3 879	0
Autres provisions	7 675	-	-1 904	-	-586	-391	4 794
Total en KEUR	96 873	6 878	-38 938	-36 366	-783	-4 966	22 698

tous les montants en KEUR

Les provisions sont évaluées à chaque date de clôture conformément aux «Principales Méthodes Comptables» (voir paragraphe q).	Solde au 30.06.07	Provisions additionnelles	Montant inutilisé – transféré au compte de résultats	Montant inutilisé – transféré à d'autres fins	Paiements effectués durant l'année	Différences de change	Solde au 30.06.08
Provision pour risques	14 499	6 383	-	-	-844	525	20 563
Provision «effet de change»	3 405	3 932	-1 648	-	-	135	5 824
Autres provisions	4 794	2 656	-	-	-637	175	6 988
Total en KEUR	22 698	12 971	-1 648	-	-1 481	835	33 375

BS 20 – Mouvements des fonds propres consolidés

	Capital Association	Bénéfice reporté	Ecart de Conversion	Total KEUR
Solde pour balance au 30.06.2006	168 166	77 578	-3 260	242 484
Résultat net pour 2006/07	-	38 820	-	38 820
Effet de change	-	-	-25 115	-25 115
Solde pour balance au 30.06.2007	168 166	116 398	-28 375	256 189
Résultat net pour 2007/08	-	235 674	-	235 674
Effet de change	-	-	16 585	16 585
Solde pour balance au 30.06.2008 Tous les montants en KEUR	168 166	352 072	-11 790	508 448

Le poste *Ecart de conversion* correspond à un ajustement qui permet aux mêmes montants finaux en euros (total des capitaux propres) de figurer comme dans le tableau ci-dessous.

Comparaison entre les EUR et l'équivalent en CHF en utilisant le taux de change valable à chaque date de clôture

	30 juin 2008 KCHF	30 juin 2007 KCHF	30 juin 2008 KEUR	30 juin 2007 KEUR
Capital Association	259 021	259 021	161 399	156 487
Bénéfice reporté	165 028	120 792	102 831	72 977
Ecart de Conversion – aucun	-	-	-	-
Résultat net	391 934	44 236	244 218	26 725
TOTAUX	815 983	424 049	508 448	256 189

**FS 1 – Sociétés dans le périmètre de consolidation**

Nom (activité)	Siège	Méthode de consolidation	Capital action	Part détenue	
				30 juin 2008	30 juin 2007
Union des Associations Européennes de Football	Suisse	Intégration globale		Société mère	
UEFA Media Technologies SA (Société de services)	Suisse	Intégration globale	4 000 KCHF	100%	100%
Euro 2008 SA (Société de services)	Suisse	Intégration globale	250 KCHF	100%	100%
TEAM Holding AG	Suisse	Mise en équivalence (<i>Equity method</i>)	250 KCHF	20%	20%

FS 2 – Gestion des risques et activités de couverture

Dans le cours normal de ses affaires, le groupe est exposé aux risques liés aux fluctuations de taux de change des devises. La politique générale du groupe consiste à pratiquer autant que possible une couverture naturelle de ses actifs et passifs. Cependant, si un risque additionnel de fluctuation de taux de change se produit, le groupe utilise divers instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Risque lié aux devises étrangères

UEFA encourt un risque lié aux devises étrangères principalement dû à ses futures entrées d'argent provenant de la vente des droits de retransmission exprimée dans une devise autre que l'euro, qui est la devise de base pour les sorties d'argent, telles que la distribution aux équipes participantes, les dépenses liées aux événements, les projets de développement et paiements de solidarité à l'égard des membres des associations, clubs et ligues. La principale devise qui suscite un risque de fluctuation est la livre sterling.

Si opportun, l'UEFA conclut des contrats à terme ainsi que des options sur devises pour couvrir ce risque de

devise étrangère afin de limiter l'effet de change négatif sur de futurs paiements aux équipes participantes. La plupart des contrats de couverture ont des maturités allant jusqu'à 36 mois.

Les variations de la juste valeur de ces contrats de couverture ne sont pas prises en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

La situation au 30 juin 2007**se présente comme suit: équivalent en KEUR**

- Total valeur notionnelle (positions
ouvertes): KGBP 226 250 325 538
- Juste valeur négative -5 471

La situation au 30 juin 2008**se présente comme suit: équivalent en KEUR**

- Total valeur notionnelle (positions
ouvertes): KGBP 55 800 80 288
- Juste valeur positive 3 246

Rapport du réviseur des comptes consolidés



Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

Au Congrès de
l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA), Nyon

Lausanne, le 28 janvier 2009

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultats, flux de trésorerie et annexe pages 12 à 37) de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-comptable diplômé
(Réviseur responsable)

Anne-Laure Rey
Experte-comptable diplômée



Compte de résultats 2007/08 de l'UEFA KCHF

39-40 non consolidé (sans UEFA Media Technologies SA et Euro 2008 SA)

	2007 / 08	2006 / 07
Recettes des droits de retransmission	2 134 255	1 289 204
Recettes des droits commerciaux	573 225	429 607
Vente des billets	8 714	11 173
Autres recettes provenant des compétitions	11 942	12 103
Revenus externes (non football)	3 243	3 730
Produits de prestations en nature alloués	32 453	1 890
TOTAL RECETTES	2 763 832	1 747 707
Distribution aux Equipes participantes	-1 343 683	-1 030 638
Dépenses directes liées aux événements	-182 089	-103 651
Commercialisation des droits	-69 344	-32 813
Dépenses liées à l'Hospitality	-4 389	-5 417
Production TV	-13 253	-16 973
Production Web & Solutions informatiques	-172	-280
Arbitres & Délégués	-44 451	-31 995
Ajustement périodique	363 512	-303 077
Transactions internes	-121 943	-62 218
Charges de prestations en nature allouées	-4 289	-1 682
Total dépenses liées aux événements	-1 420 101	-1 588 744
RESULTAT BRUT	1 343 731	158 963
Salaires & Charges sociales	-47 855	-44 338
Frais de personnel divers	-860	-1 354
Total frais de personnel	-48 715	-45 692
Voyages, Hôtel & Indemnités journalières	-20 468	-18 209
Frais de Consultants & Intérimaires	-10 542	-11 734
Relations publiques & Marketing	-20 180	-16 141
Frais de fonctionnement	-5 706	-4 846
Loyer, entretien des bâtiments et sécurité	-2 927	-3 082
Amortissements	-1 575	0
Total dépenses diverses	-61 398	-54 012
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 233 618	59 259
Résultat financier	21 814	79 576
Charges et Produits extraordinaires & Impôts	57 454	-258
Constitution de provisions	-711 885	-70 408
Utilisation de provisions & EURO Pool	143 422	229 326
Total charges & produits hors exploitation	-489 195	238 236
Solidarité	-215 316	-141 852
Programme HatTrick	-135 110	-104 709
Contributions & Donations	-8 462	-5 294
Développement & Projets d'aide	-1 208	-1 404
Total paiements de solidarité	-360 096	-253 259
RESULTAT NET	384 327	44 236

Tous les montants sont en 1 000 CHF (KCHF)

non consolidé (sans UEFA Media Technologies SA et Euro 2008 SA)

	30.06.2008		30.06.2007	
Caisse & Compte de chèques postaux	770		246	
Banque: Comptes courants	19 117		21 487	
Banque: Placements au jour le jour	165 714		63 297	
Banque: Placements à terme fixe	1 334 383		1 023 304	
Titres en portefeuille	164 510		12 122	
Trésorerie et équivalents	1 684 494	62.7%	1 120 456	72.4%
Créances: Associations	3 007		2 122	
Créances: Partenaires liés au Football	121 185		31 294	
Créances: Divers	22 253		9 103	
Comptes de régularisation actifs	21 629		10 848	
Acomptes aux fournisseurs	516		605	
Projets en cours / Stocks	3 374		2 404	
Autres Actifs circulants	171 964	6.4%	56 376	3.6%
Total des Actifs circulants	1 856 458	69.1%	1 176 832	76.0%
Prêts	6 981		14 358	
Titres de placement à long terme	752 569		352 967	
Participations: autres	50		50	
Participations: Groupe	4 250		4 250	
Actifs Financiers	763 850	28.4%	371 625	24.0%
Autres Actifs immobilisés	66 144	2.5%	0	0.0%
Total des Actifs immobilisés	829 994	30.9%	371 625	24.0%
TOTAL DE L'ACTIF	2 686 452	100%	1 548 457	100%
Dettes: Fournisseurs	64 462		12 561	
Dettes: Associations	1 314 452		562 042	
Dettes: Partenaires liés au Football	4 875		4 533	
Dettes: Divers	2 616		2 772	
Dettes: UEFA Media Technologies SA	45 820		16 617	
Dettes: Euro 2008 SA	118 276		44 344	
Comptes de régularisation passifs	33 136		16 559	
Produits constatés d'avance	9 838		373 296	
Acomptes reçus de tiers	230 392		50 358	
Fonds Étrangers à court terme	1 823 867	67.9%	1 083 082	69.9%
Autres Engagements	6 405		3 755	
Provisions	47 803		37 571	
Autres Engagements & Provisions	54 208	2.0%	41 326	2.7%
Total des Fonds Étrangers	1 878 075	69.9%	1 124 408	72.6%
Capital	259 021		259 021	
Bénéfice reporté	165 029		120 792	
Résultat net	384 327		44 236	
Total du Capital de l'UEFA	808 377	30.1%	424 049	27.4%
TOTAL DU PASSIF	2 686 452	100%	1 548 457	100%

Tous les montants sont en 1 000 CHF (KCHF)



Annexes aux états financiers de l'UEFA au 30.06.2008

41-42 Tous les montants sont en 1 000 CHF (KCHF)

Actifs mis en gage pour engagements propres

Au 30 juin 2008, KCHF 787 de ses soldes de liquidités ont été mis en gage afin d'émettre des garanties bancaires en faveur de tierces parties.

Responsabilité solidaire

L'association est membre du groupe TVA UEFA en matière de taxe sur la valeur ajoutée en Suisse et est de ce fait conjointement et solidairement responsable vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions pour les dettes TVA des membres de ce groupe.

	30.06.2008	30.06.2007
Valeurs de l'assurance-incendie		
Immeuble (Maison du football européen)	55 887	54 135
Mobilier de bureau, matériel informatique	15 550	15 550
Participations significatives		
UEFA Media Technologies SA, Nyon	100%	100%
Euro 2008 SA, Nyon	100%	100%
TEAM Holding AG, Lucerne	20%	20%
Dettes découlant de contrats de leasing non portés au bilan	92	307
<i>Informations additionnelles</i>		
Détails concernant le poste «Résultat financier»		
Intérêts créditeurs et résultat d'investissements alternatifs	68 601	38 574
Gains de change réalisés	23 227	29 700
Gains de change non réalisés	11 243	6 343
Pertes de change réalisées	-54 034	-616
Pertes de change non réalisées	-6 333	-821
Résultats de change réalisés UEFA Champions League	-21 070	6 148
Dividendes TEAM Holding AG, Lucerne	180	248
Total du Résultat financier	21 814	79 576
Dépréciation		
Montant total représentant la dépréciation	420	590
des immobilisations inclus sous:		
– Production Web et Solutions informatiques	0	50
– Frais de fonctionnement	25	60
– Loyer, entretien des bâtiments et sécurité	395	480

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

Au Congrès de
l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA), Nyon

Lausanne, le 28 janvier 2009

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité exécutif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Clément'.

Serge Clément
Expert-comptable diplômé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Rey Beaud'.

Anne-Laure Rey
Experte-comptable diplômée



As reported in previous annual reports, UEFA has introduced a cost accounting system with the aim of providing the management with more accurate data and ultimately ending up with an information system that fully meets UEFA's needs. Every transaction is entered in UEFA's books on three dimensions, namely:

1st dimension – by nature

This serves as the basis for the official UEFA consolidated income statement, as approved by the external auditors (see page 8).

**2nd dimension – by cost centre
(UEFA division and/or unit)**

This serves mainly an internal purpose as it allocates budget responsibility per division and/or unit and allows monitoring.

**3rd dimension – by competition and cost driver
(e.g. events)**

As a complement to the official "by nature" statement of accounts, it is useful to break the result down by competition and cost driver. The evolution over the years is considered to be useful information for the stakeholders.

On the opposite page, UEFA shows the net results elaborated and based on the third dimension. Total revenue, total expenditure and, obviously, UEFA's net result for 2007/08 can therefore be broken down into subtotals per competition and cost driver. For the purpose of comparison with the previous financial year, the 2006/07 net result is published in a separate column.

These key figures speak for themselves, as they translate UEFA's activities into figures. As is also the case for all other figures published in UEFA's financial report, each is the total of several subtotals. For example, the UEFA Champions League total can be split into group matches and the final, and the details concerning each UEFA committee and panel can also be monitored individually.

In conclusion, the 26 key figures published on the following page consist of more than 250 subtotals, all from the competition and cost driver perspective on the third dimension.

When referring to the EURO 2008 result of EUR 253.5 million, the details of which are published on pages 45–48, and considering that a similar EURO result can only be achieved in four years, it is obvious that UEFA's results in the next three financial years will be negative. By excluding the EURO 2008 competition result and the extraordinary income following the revalidation of UEFA's land and buildings, the 2007/08 net result would have been a loss of over EUR 50 million.

By including the 2007/08 **revenue** and **expenses** totals for each competition and cost driver, UEFA is also showing to what extent the main sources of income contribute to UEFA's continued financial success story.

As in the past, only transactions related directly and exclusively to one particular competition or cost driver are included in the results calculated on the third dimension and published in this report.

This means that no UEFA administration expenses (such as personnel and general administrative costs) are allocated to these results by competition and cost driver. The total of these non-allocated cost appears on a separate line as *UEFA administration expenses*.

Net Result by Competition and Cost Driver 2007/08

	REVENUE 2007 / 08	EXPENSES 2007 / 08	NET RESULT 2007 / 08	NET RESULT 2006 / 07
EURO Final Round	1 039 199	-785 668	253 531	0
EURO Qualifiers	0	-2 551	-2 551	-2 906
UEFA Champions League	822 102	-783 829	38 273	45 344
UEFA Cup	53 108	-50 976	2 132	2 390
UEFA Super Cup	3 567	-3 509	58	-250
UEFA European Under-21 Championship	0	-5 313	-5 313	482
Result Top Competitions	1 917 976	-1 631 846	286 130	45 060
Youth Competitions	144	-4 199	-4 055	-3 618
Women's Competitions	98	-5 706	-5 608	-3 929
UEFA Intertoto Cup	1 962	-4 862	-2 900	-2 004
Futsal Competitions	385	-1 929	-1 544	-1 085
Other Competitions	781	-275	506	-1 353
Result Non-top Competitions	3 370	-16 971	-13 601	-11 989
Result UEFA Competitions	1 921 346	-1 648 817	272 529	33 071
Projects	397	-36 938	-36 541	-19 565
Media Technologies (incl. internal allocation)	1 300	6 099	7 399	-807
Institutional & Disciplinary Proceedings	3 721	-14 116	-10 395	-7 609
Events	0	-1 899	-1 899	-2 389
Football Development & Education	0	-3 573	-3 573	-4 695
Committees & Panels	62	-1 402	-1 340	-1 696
Total Other UEFA Activities	5 480	-51 829	-46 349	-36 761
HatTrick Scheme	0	-83 861	-83 861	-65 992
UEFA Administration Expenses	334	-31 651	-31 317	-31 532
Asset Management	49 672	-183	49 489	40 034
Provisions	75 183	0	75 183	100 000
NET RESULT	2 052 015	-1 816 341	235 674	38 820

All amounts in 1 000 EUR (KEUR)



EURO 2008 qualifying competition

For Austria and Switzerland, the EURO 2008 experience started on 22 December 2002, the day when they were entrusted with the organisation of this prestigious and third-largest sports event in the world. It was the same for UEFA itself, with the focus turning to EURO 2008 practically as soon as the final whistle had blown at EURO 2004. By creating an affiliated company, Euro 2008 SA, UEFA went one step further to ensure even better know-how transfer from EURO 2004 and retained many key EURO 2004 staff for EURO 2008.

For the remaining 50 associations, the EURO 2008 experience started on 27 January 2006 (Montenegro joined UEFA later on), when they were drawn into 7

groups to determine which 14 teams would join Austria and Switzerland in the final round. In all, 308 qualifiers were played, with each team having at least 6 home matches (even 7 for those drawn in the group of 8 teams). For the first time in UEFA's history, all associations were able to join a non-exclusive EURO 2008 marketing rights programme. This offer was taken up by 38 associations on the one side and 3 global EURO 2008 sponsors on the other and covered 213 matches.

All income generated during the qualifying competition remained with the associations and UEFA's costs (mainly match officials) in this respect are disclosed under the EURO 2008 *Qualifiers* heading and therefore not included in the report on pages 47 and 48, which covers the EURO 2008 final round exclusively.



EURO 2008 in Austria and Switzerland (9–29 June 2008)

The EURO 2008 final round was a great success in all respects, including from a financial point of view. As the tournament was also played in the country where UEFA has its headquarters, it was natural for all accounting and treasury matters to be dealt with directly with by the UEFA Finance Division.

For the purpose of organising and implementing the tournament, UEFA set up Euro 2008 SA in December 2004. Thanks to the efforts of 430 employees and 4,581 volunteers, EURO 2008 set new standards, not only from a sporting but also from an organisational point of view. In addition to Euro 2008 SA, UEFA Media Technologies SA was heavily involved in the organisation of the tournament, being responsible for the supply and installation of all IT equipment and the production of the TV signal for all matches and pre- and post-tournament events. The scale of its operations necessitated 2,380 people and a production centre of 12,000m². Euro 2008 SA was financed with revenue

generated from the sales of tickets and hospitality, while UEFA Media Technologies SA, as a service company, invoiced UEFA for its services rendered.

The following financial information is based on figures over a four-year period and can therefore not be compared with the turnover in the income statement for 2007/08. However, as UEFA only discloses the consolidated financial performance of a EURO final round in the year the tournament takes place, the net result is the same as shown on page 44 under "net result by cost driver".

Total revenue for EURO 2008 increased by 58% compared with EURO 2004 in Portugal and came to MEUR 1,351. The turnover was roughly six times higher than for EURO 2000 in Belgium and the Netherlands.

Total broadcast revenue (KEUR 801,363) increased by 43% compared with Portugal. Total broadcast revenue includes European sales (KEUR 687,484) and ex-European sales (KEUR 89,734). In contrast with 2004, sales for EURO 2008 were done on a market-by-market

UEFA EURO 2008

basis and no longer through one EBU agreement. KEUR 24,145 came from revenue generated by unilateral services provided to the broadcasters.

Total commercial rights revenue comprises sponsorship revenue (EUROTOP partners KEUR 140,806, EURO sponsors KEUR 92,130, national supporters KEUR 18,553) and licensing revenue (KEUR 16,167). Under commercial rights revenue UEFA also reports value-in-kind (VIK) sponsorship revenue (KEUR 21,933).

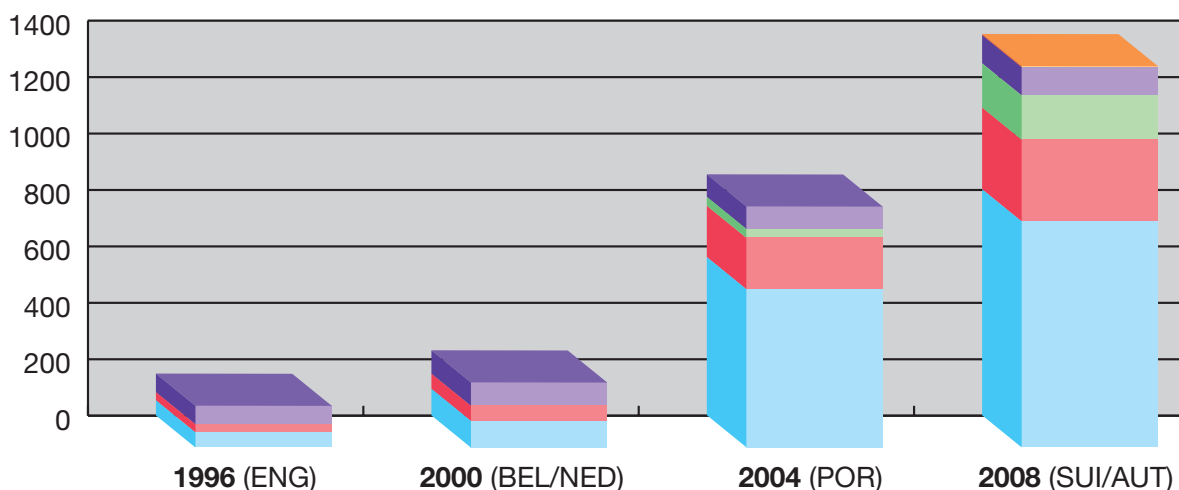
Compared with Portugal, UEFA was able to offer a much higher number of hospitality packages for sale. The increase is significant, with roughly 80,000 packages sold. The turnover from providing hospitality services to our clients came to KEUR 155,087, representing a 417% increase compared with EURO 2004.

Ticket revenue amounted to a total of KEUR 100,574, split as follows: CAT 1 (KEUR 43,147), CAT 2 (KEUR 45,883), CAT 3 (KEUR 10,085). For administration and service fees, Euro 2008 SA charged KEUR 1,459. Ticket revenue from EURO 2008 is 26% higher than for EURO 2004, despite a lower seating capacity.

Unfortunately, the same percentage increase as for total revenue did not materialise for the competition result, because of much higher operating expenses. This can be explained by a much higher demand on, for instance, IT equipment and transport, and the higher general service level provided by the Euro 2008 SA and UEFA Media Technologies SA. Costs are also generally higher in Austria and Switzerland.

The net result increase of only 14% cannot be taken at face value. In 2004 UEFA did not pay solidarity to the clubs and, thanks to the higher nominal competition result, a higher amount of MEUR 425 was moved to the EURO Pool to finance future HatTrick payments. Another MEUR 2 was used for financial items and MEUR 2 for donations (e.g. Score for the Red Cross).

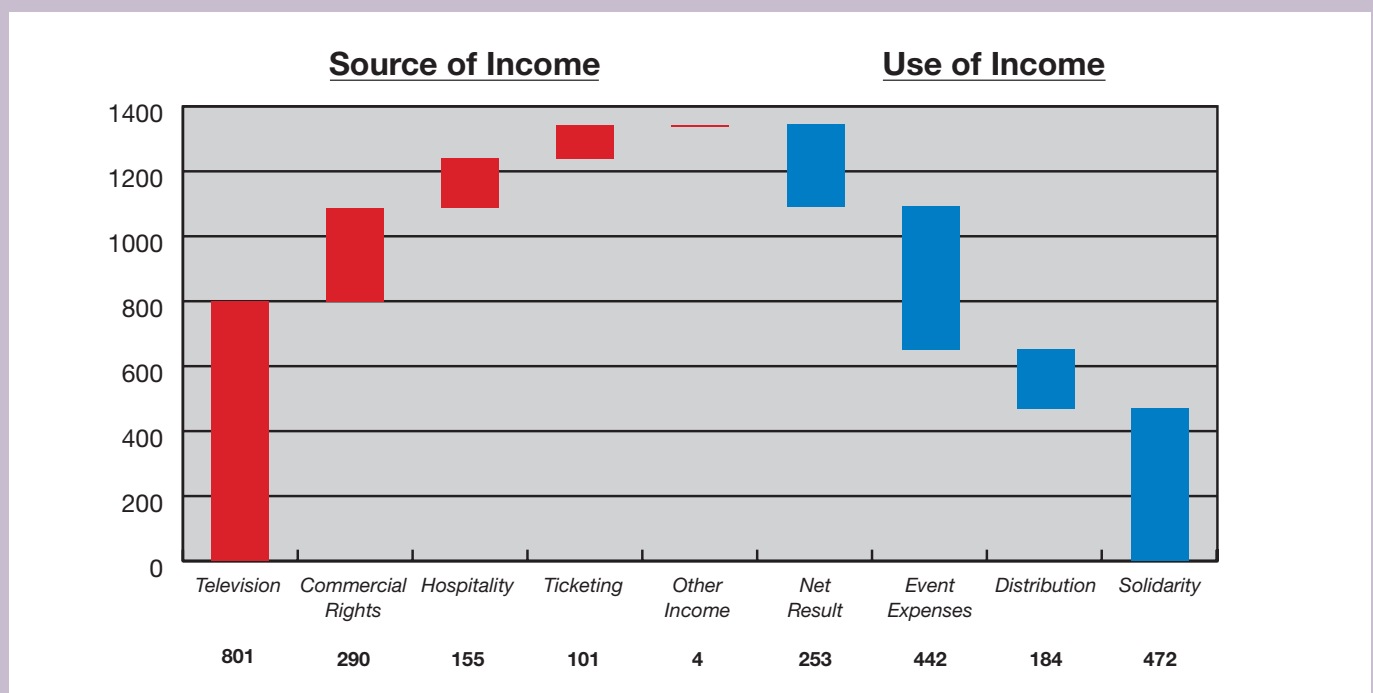
The EURO 2008 result contributes to UEFA's high overall net result for 2007/08 and thereby to the increase in UEFA's equity. However, the *Retained Earnings* position will decrease in the three coming years when there will be no EURO final round, to offset the substantial losses with which these three financial years will close.



Total Revenue	147	230	853	1,351
Other Income	-	-	-	4
Ticket	65	83	80	101
Hospitality	-	-	30	155
Commercial Rights	29	54	183	290
Broadcast	53	93	560	801



Broadcast Revenue	801	560
Commercial Rights Revenue	290	183
Ticket Revenue	101	81
Hospitality Revenue	155	30
Other Income	4	0
Total Revenue	1,351	854
Distribution to Teams	-184	-132
Direct Event Expenses	-236	-140
Rights Delivery	-39	-29
Hospitality Expenses	-74	0
Match Officials	-3	-2
TV Production	-49	0
Web Production & Computer Solutions	-41	-12
Total Event Expenses	-626	-315
TOTAL COMPETITION RESULT	725	539
Financial Items	-2	0
Solidarity Accrual	-425	-315
Solidarity to Clubs	-43	0
Donations	-2	-1
Total Non-operating Items	-472	-316
NET RESULT	253	223



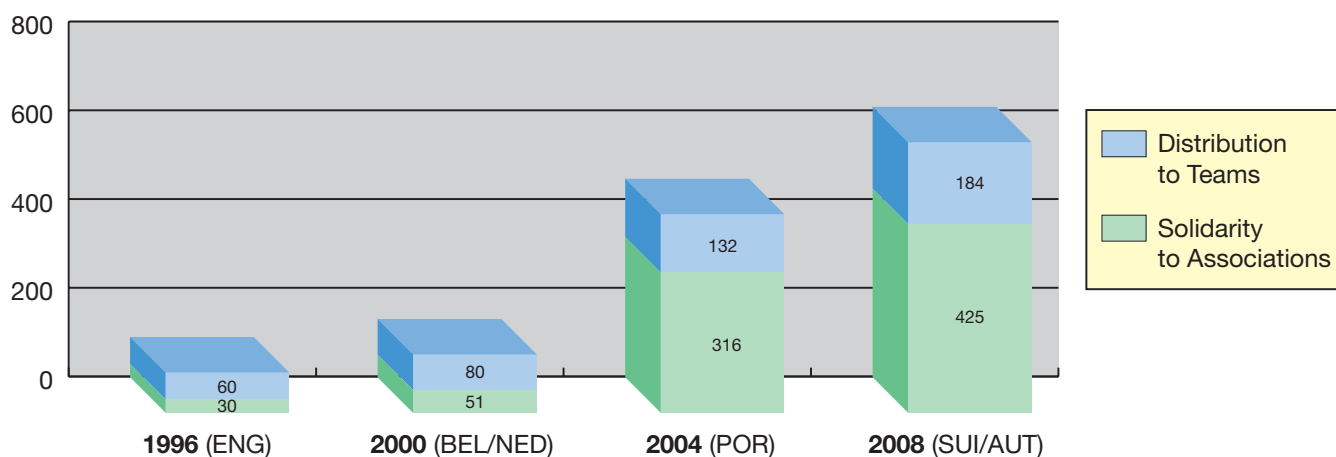
UEFA EURO 2008

A total of MEUR 184 was paid out to the participating associations, based on a participation fee and match bonuses, as set out below.

Association	GROUP MATCHES		KNOCK-OUT PHASE			TOTAL EUR
	Participation fee	Match bonus	Quarter-finals	Semi-finals	Final	
Group A						
Czech Republic	7 500 000	1 000 000				8 500 000
Portugal	7 500 000	2 000 000	2 000 000			11 500 000
Switzerland	7 500 000	1 000 000				8 500 000
Turkey	7 500 000	2 000 000	2 000 000	3 000 000		14 500 000
Group B						
Austria	7 500 000	500 000				8 000 000
Croatia	7 500 000	3 000 000	2 000 000			12 500 000
Germany	7 500 000	2 000 000	2 000 000	3 000 000	4 500 000	19 000 000
Poland	7 500 000	500 000				8 000 000
Group C						
France	7 500 000	500 000				8 000 000
Italy	7 500 000	1 500 000	2 000 000			11 000 000
Netherlands	7 500 000	3 000 000	2 000 000			12 500 000
Romania	7 500 000	1 000 000				8 500 000
Group D						
Greece	7 500 000	-				7 500 000
Russia	7 500 000	2 000 000	2 000 000	3 000 000		14 500 000
Spain	7 500 000	3 000 000	2 000 000	3 000 000	7 500 000	23 000 000
Sweden	7 500 000	1 000 000				8 500 000
TOTAL	120 000 000	24 000 000	16 000 000	12 000 000	12 000 000	184 000 000

Another MEUR 2 was paid out for travel costs to and from the host counties, as well as for travel from the base camps to the match venues during the knockout phase. This amount is reported under event expenses. In addition, UEFA also financially compensated those participating associations which offered public training sessions.

MCHF





2007/08 was the second season of the new three-year contractual cycle. It was played according to the same format as the previous season. Most contracts were concluded in euros and the distribution to the 32 teams, as well as the solidarity payments, are calculated and made in the same currency. This allows a natural hedging of the currency exposure, not only for UEFA, but also for the clubs, the majority of which are in countries where the euro is the official currency.

The successful UEFA Champions League result benefited all stakeholders. First and foremost, and as disclosed in the chart below showing the key UEFA Champions League figures, the level of distribution to the participating teams and of the solidarity payments was able to be maintained. For the second time this year, part (EUR 8 million) of the surplus was distributed in the form of a cross-subsidy in favour of the 80 teams involved in the first round of the UEFA Cup.

UEFA's contribution to the gross result decreased considerably on account of the negative currency effects in 2007/08 which, without prejudice to the future, were borne by UEFA alone.

UEFA Champions League – key figures	2007/08 (in million EUR)	2006/07 (in million EUR)
Total revenue for distribution (from Broadcasters and Sponsors/Suppliers and New Media Rights)	820	819
Distributed to the 32 UCL teams	586	585
Solidarity payments	89	87
Direct event expenses	72	75
Contribution to UEFA's gross result	38	45

Distribution to the 32 UEFA Champions League clubs

The principles governing the distribution of revenue among the participating clubs remained unchanged: half of the total amount was distributed in the form of fixed sums, while the other half depended on the value of the broadcast revenue from the national associations involved.

With regard to the fixed sums:

- each club received a participation bonus of EUR 3 million;
- each club also received EUR 400 000 per group match played, i.e. a total of EUR 2.4 million per club;
- each group match victory was worth EUR 600 000 and each draw EUR 300 000. Manchester United came closest to the maximum of EUR 3.6 million by earning EUR 3.3 million;
- each of the 16 teams involved in the first knockout round received a bonus of EUR 2.2 million; the eight quarter-finalists earned a further EUR 2.5 million,

while the semi-finalists were awarded another EUR 3 million. Manchester United received EUR 7 million for winning the final and the runners-up, Chelsea, received EUR 4 million.

With regard to the second half of the prize money (market pool):

The participants also received a share related to the value of its national TV market. In the case of associations represented by more than one club, this share varied according to the clubs' domestic league rankings in 2006/07 and the number of matches played in this season's UEFA Champions League.

Details of these payments per club are given on page 52 of this financial report.

NB: Both finalists also received a share of the gate receipts. For all other matches, the home club kept all the gate receipts.

UEFA Champions League 2007/08

Solidarity payments

As in previous years, a proportion of the UEFA Champions League revenue was reserved for solidarity payments for the whole of the European football family and was awarded to all those clubs which could not qualify for either the UEFA Champions League or UEFA Cup group phases.

EUR 26.5 million for the clubs:

- EUR 100 000 per round for each club eliminated in the UEFA Champions League qualifying rounds. There were, however, no solidarity payments for the participants in the Champions League third qualifying round; the eliminated clubs played in the UEFA Cup, where they qualified for solidarity payments from the first round onwards; they were also able to keep the payments received for the first two qualifying rounds.

- EUR 70 000 per round for each club eliminated in the qualifying competition or first round of the UEFA Cup;
- An additional EUR 160 000 for each domestic champion which failed to qualify for the UEFA Champions League group stage.

EUR 43.6 million paid to the leagues (or to the association, if there is no league) for distribution to their clubs to further develop youth football in those clubs that did not qualify for the UEFA Champions League:

- EUR 36.1m to the 15 leagues represented by one or more clubs in the 2007/08 Champions League;
- EUR 7.5m to the other 38 leagues.

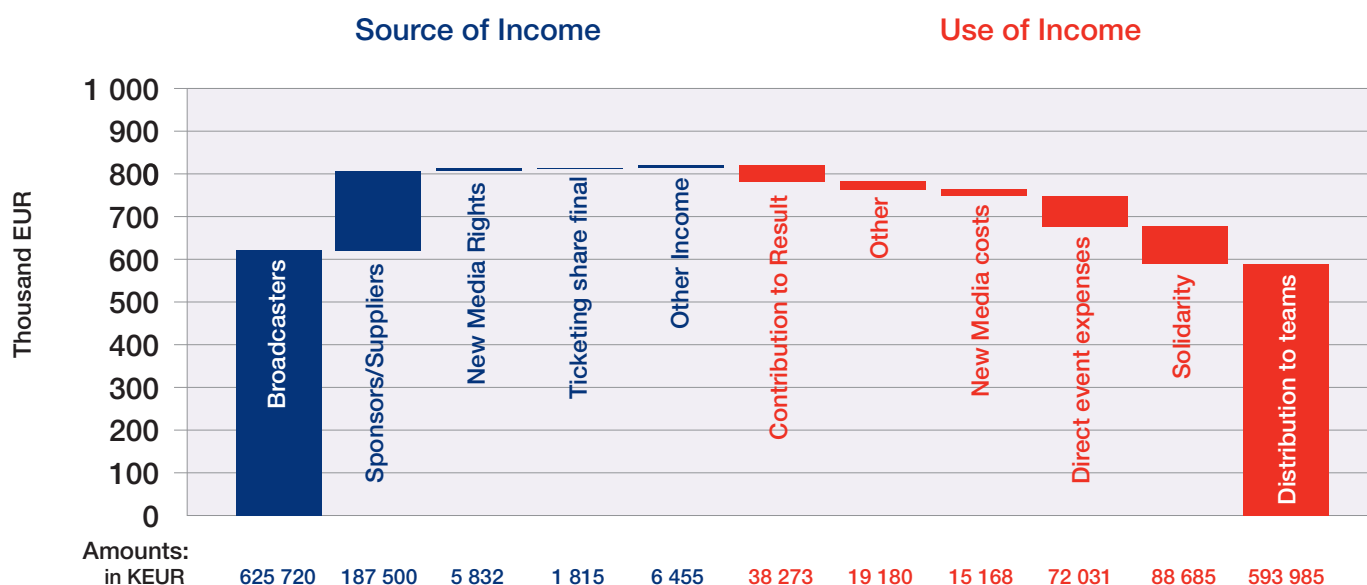
Reference is also made to the “Money Flow in European Football” section on page 55 of this report.

A further **EUR 18.55 million** (or EUR 0.35m per association) was transferred into the **EURO Pool**.

Higher solidarity payments topped by a cross-subsidy in favour of the 80 clubs involved in the first round of the 2007/08 UEFA Cup.

It was agreed at the beginning of the 2006–2009 cycle that the first **EUR 10.336 million** over the EUR 750 million mark would be used to **increase the solidarity payments** in favour of the clubs that did not qualify for the UEFA Champions League.

In addition, **a further EUR 8 million** was able to be made available **in the form of a cross-subsidy**. Each of the 80 clubs involved in the first round of the UEFA Cup received KEUR 100. It was possible to take this decision, in agreement with the UEFA Champions League clubs, once it became apparent that the total revenue would exceed the EUR 800 million mark. In other words, EUR 8 million of the 2007/08 UEFA Champions League distribution/surplus was paid out to the 80 clubs involved in the UEFA Cup.





	Gross Income	Share European Football	Share 32 UCL Teams
Revenue (generated by contracts)			
– Broadcasters Europe	582 683		
– Broadcasters Overseas	43 037		
– Sponsors / Suppliers	187 500		
– New Media Rights	5 832		
– Other income	1 301		
TOTAL REVENUE (for distribution)	820 353		
Distribution up to:	25% / 75%	530 000	132 500
Distribution in excess of MEUR 530	18% / 82%	274 185	49 353
Distribution of New Media Rights	50% / 50%	5 832	2 916
Additional Solidarity to Teams eliminated in UCL qualifying round & UEFA Cup		10 336	10 336
	820 353	195 105	625 248
Share in favour of 16 leagues of the 32 UCL teams:			
5% of the "Share 32 UCL Teams"			-31 263
to be credited to "Share European Football"		31 263	
(distributed through UEFA, incl. in "Solidarity payments" below)			
AVAILABLE FOR DISTRIBUTION (in accordance with the Regulations, paragraphs 24.05 & 24.06)			593 985
SHARE EUROPEAN FOOTBALL (GROSS)		226 368	
Direct event expenses (incl. agency commission)		-72 031	
Sub-total		154 337	
Solidarity payments to:			
– 15 leagues of the 32 UCL teams	-36 100		
– 38 other leagues	-7 535		
– UEFA member associations (EUR 350 000 each)	-18 550		
– Teams eliminated in UCL qualifying round and UEFA Cup (including additional Solidarity)	-26 500	-88 685	
Match officials:			
– Referees	-3 050		
– Delegates, Venue Directors and Doping Control costs	-1 869		
– UEFA member associations (CHF 8 000 per club/match)	-3 200	-8 119	
Host of the UCL final (Russia FA)		-1 231	
Allocated UEFA New Media costs		-15 168	
Other UCL event expenses		-789	
UEFA ticketing share UCL final, Moscow		1 815	
Currency effects		-9 041	
Other income (incl. interest)		5 154	
Competition result		38 273	

This competition result does not include UEFA Administration expenses (e.g. personnel costs, tendering expenses, etc.).

UEFA Champions League 2007/08

UEFA CHAMPIONS LEAGUE 2007/08: Distribution

TEAMS	participation bonus	GROUP MATCHES PERFORMANCE		Market Pool 100%	FINAL PHASE				TOTAL KEUR
		match bonus	performance bonus		1st knock-out round	Quarter-finals	Semi-finals	Final	
Group A									
Liverpool FC	3 000	2 400	2 100	11 615	2 200	2 500	3 000		26 815
Olympique de Marseille	3 000	2 400	1 500	13 780					20 680
Besiktas JK	3 000	2 400	1 200	3 399					9 999
FC Porto	3 000	2 400	2 400	1 581	2 200				11 581
Group B									
Valencia CF	3 000	2 400	1 200	5 700					12 300
Chelsea FC	3 000	2 400	2 700	16 575	2 200	2 500	3 000	4 000	36 375
Rosenborg BK	3 000	2 400	1 500	3 866					10 766
FC Schalke 04	3 000	2 400	1 800	14 972	2 200	2 500			26 872
Group C									
S.S. Lazio	3 000	2 400	1 200	9 869					16 469
Real Madrid CF	3 000	2 400	2 400	11 092	2 200				21 092
Werder Bremen	3 000	2 400	1 200	8 797					15 397
Olympiacos CFP	3 000	2 400	2 400	9 092	2 200				19 092
Group D									
Celtic FC	3 000	2 400	1 800	3 618	2 200				13 018
AC Milan	3 000	2 400	2 700	16 083	2 200				26 383
SL Benfica	3 000	2 400	1 500	930					7 830
FC Shakhtar Donetsk	3 000	2 400	1 200	480					7 080
Group E									
Olympique Lyonnais	3 000	2 400	2 100	17 590	2 200				27 290
Rangers FC	3 000	2 400	1 500	2 835					9 735
VfB Stuttgart	3 000	2 400	600	13 449					19 449
FC Barcelona	3 000	2 400	3 000	11 400	2 200	2 500	3 000		27 500
Group F									
Manchester United FC	3 000	2 400	3 300	19 479	2 200	2 500	3 000	7 000	42 879
AS Roma	3 000	2 400	2 400	16 449	2 200	2 500			28 949
FC Dynamo Kyiv	3 000	2 400	-	531					5 931
Sporting Clube	3 000	2 400	1 500	1 209					8 109
Group G									
FC Internazionale Milano	3 000	2 400	3 000	16 083	2 200				26 683
PSV Eindhoven	3 000	2 400	1 500	20 204					27 104
PFC CSKA Moskva	3 000	2 400	300	1 410					7 110
Fenerbahçe SK	3 000	2 400	2 400	4 842	2 200	2 500			17 342
Group H									
FC Steaua Bucuresti	3 000	2 400	300	2 140					7 840
Arsenal FC	3 000	2 400	2 700	10 405	2 200	2 500			23 205
Sevilla FC	3 000	2 400	3 000	6 727	2 200				17 327
SK Slavia Praha	3 000	2 400	1 200	798					7 398
TOTAL 32 UCL clubs	96 000	76 800	57 600	277 000	35 200	20 000	12 000	11 000	585 600
Contribution in favour of the 80 clubs in the 1st round of UEFA Cup 2007/08 (EUR 100 000 per club)									8 000
Surplus to be allocated to the European Club Association, in accordance with the Memorandum of Understanding with UEFA									385
TOTAL Distribution									593 985

All amounts in 1000 EUR (KEUR)



Even though the UEFA Cup and UEFA Champions League competitions should not be compared directly, there are good reasons for publishing the financial result of the UEFA Cup on the pages following the phenomenal UEFA Champions League result. In this context, three points should not be overlooked:

- The UEFA Cup format enables teams which could not participate in the UEFA Champions League to play more matches.
- It is a question of bridging a gap, first in sporting terms, but also from a financial point of view. The results with a centrally marketed final phase are very encouraging, as is the fact that some teams were able to qualify for the UEFA Champions League after a successful UEFA Cup campaign the year before.
- Last but not least, we should not forget that the UEFA Champions League also had to be developed over the years. It is worth remembering that in its first season, in 1992/93, the UEFA Champions League generated total income of just over EUR 45 million, with EUR 23.5 million distributed to the teams.

It will be interesting to follow the development of the UEFA Cup over the years. It will also be a challenge to find the best solutions and to take the right decisions for the optimal organisation of the two club competitions – a challenge that UEFA is happy to accept.

The UEFA Cup quarter-finals and semi-finals were marketed centrally again, as were the final and the UEFA Super Cup, with the following result achieved (all amounts in EUR 1 000 (KEUR):

Total revenue generated by contracts for UEFA Cup and Super Cup	49 540
75% of this total in favour of the UEFA Cup and Super Cup clubs	37 155
Minus: Super Cup share paid to the two clubs	- 2 800
Plus: cross-subsidy from UEFA Champions League to 40 UEFA Cup clubs	+ 4 000*

* the remaining EUR 4 million, KEUR 100 per club, was earmarked for the 40 clubs eliminated in the first round of the 2007/08 UEFA Cup.

Total distribution to the UEFA Cup clubs in 2007/08 KEUR 38 355

See chart on the following page for the details of these payments per club.

Distribution to the UEFA Cup clubs

Part of the revenue was also distributed to the clubs that played in the group matches.

- Each participant in the group matches received a fixed sum of EUR 105 000 – plus EUR 18 825 from the surplus of revenue generated compared with the sum initially budgeted.
- Each victory in these matches was worth EUR 40 000 and each draw EUR 20 000.
- The teams that qualified for the knockout stages were awarded EUR 70 000 for the round of 32 and the same amount for the round of 16 (these sums were not paid to the teams that came out of the UEFA Champions League after the group matches).

- Each quarter-finalist received EUR 300 000; the semi-finalists were each paid EUR 600 000. FC Zenit St. Petersburg's victory was worth EUR 2.5 million, while Rangers FC received EUR 1.5 million.
- In addition to these payments, the quarter-finalists received a sum depending on the value of their national TV market and whether they qualified for the semi-finals and the final.

Solidarity payments and cross-subsidy ex UEFA Champions League – See pages 49 to 52 for more details.

UEFA Cup 2007/08

UEFA Cup 2007/08: Distribution

All amounts in EUR

TEAMS	GROUP MATCHES			FINAL PHASE						TOTAL EUR
	participation bonus + surplus	additional UCL contribution	performance bonus	Round of 32 clubs	Round of 16 clubs	Market-Pool + surplus	Quarter- finals	Semi- finals	Final	
Group A										
AZ Alkmaar	123 825	100 000	60 000							283 825
Larissa FC	123 825	100 000	-							223 825
FC Nürnberg	123 825	100 000	100 000	70 000						393 825
Everton FC	123 825	100 000	160 000	70 000	70 000					523 825
FC Zenit St. Petersburg	123 825	100 000	80 000	70 000	70 000	1 159 440	300 000	600 000	2 500 000	5 003 265
Group B										
Club Atlético de Madrid	123 825	100 000	140 000	70 000						433 825
Aberdeen FC	123 825	100 000	60 000	70 000						353 825
FC København	123 825	100 000	40 000							263 825
Panathinaikos FC	123 825	100 000	120 000	70 000						413 825
FC Lokomotiv Moskva	123 825	100 000	40 000							263 825
Group C										
AEK Athens FC	123 825	100 000	80 000	70 000						373 825
ACF Fiorentina	123 825	100 000	120 000	70 000	70 000	918 151	300 000	600 000		2 301 976
FK Mlada Boleslav	123 825	100 000	40 000							263 825
Villareal CF	123 825	100 000	140 000	70 000						433 825
IF Elfsborg	123 825	100 000	20 000							243 825
Group D										
Hamburger SV	123 825	100 000	140 000	70 000	70 000					503 825
Stade Rennais FC	123 825	100 000	40 000							263 825
NK Dinamo Zagreb	123 825	100 000	40 000							263 825
FC Basel 1893	123 825	100 000	120 000	70 000						413 825
SK Brann	123 825	100 000	60 000	70 000						353 825
Group E										
FC Zürich	123 825	100 000	80 000	70 000						373 825
Toulouse FC	123 825	100 000	40 000							263 825
FC Spartak Moskva	123 825	100 000	100 000	70 000						393 825
Bayer 04 Leverkusen	123 825	100 000	120 000	70 000	70 000	1 686 805	300 000			2 470 630
AC Sparta Praha	123 825	100 000	60 000							283 825
Group F										
SC Braga	123 825	100 000	100 000	70 000						393 825
FC Bayern München	123 825	100 000	120 000	70 000	70 000	3 288 707	300 000	600 000		4 672 532
Aris Thessaloniki FC	123 825	100 000	80 000							303 825
FK Crvena Zvezda	123 825	100 000	-							223 825
Bolton Wanderers FC	123 825	100 000	100 000	70 000	70 000					463 825
Group G										
Getafe CF	123 825	100 000	120 000	70 000	70 000	3 226 533	300 000			4 010 358
Hapoel Tel-Aviv FC	123 825	100 000	40 000							263 825
Aalborg BK	123 825	100 000	60 000							283 825
RSC Anderlecht	123 825	100 000	80 000	70 000	70 000					443 825
Tottenham Hotspur FC	123 825	100 000	100 000	70 000	70 000					463 825
Group H										
Panionios GSS	123 825	100 000	60 000							283 825
Galatasaray SK	123 825	100 000	60 000		70 000					353 825
FK Austria Wien	123 825	100 000	20 000							243 825
FC Girondins de Bordeaux	123 825	100 000	160 000	70 000						453 825
Helsingborgs IF	123 825	100 000	100 000	70 000						393 825
UCL: Rangers FC	joined UCUP final phase from UCL group stage					2 847 071	300 000	600 000	1 500 000	5 247 071
UCL: PSV Eindhoven						1 167 499	300 000			1 467 499
UCL: Sporting Clube						727 794	300 000			1 027 794
TOTAL 40+3 UCUP Clubs	4 953 000	4 000 000	3 200 000	1 680 000	700 000	15 022 000	2 400 000	2 400 000	4 000 000	38 355 000
Distribution to the winner (EUR 1.6 m) and the runner-up (EUR 1.2 m) of the UEFA Super Cup 2007										2 800 000
Total Distribution (incl. KEUR 4 000 cross-subsidy ex. UEFA Champions League)										41 155 000

All amounts in EUR



55-56 2007/08 UEFA Payments in favour of Associations

UCL Distribution in KEUR			UCUP Distribu- tion in KEUR	Association	HatTrick Yearly Solidarity Payments in KCHF				in KCHF
32 UCL Teams	53 Leagues	Clubs eliminated			40 UCUP Teams plus 3 from UCL	Fixed amount	Incentive Club Licensing	Incentive non-top competitions	
Solidarity									
	183	470		ALBANIA	700	224	235	1 159	
	167	330		ANDORRA	700	280	205	1 185	
	170	570		ARMENIA	700	280	345	1 325	
	323	890	244	AUSTRIA	700	300	330	1 330	300
	168	400		AZERBAIJAN	700	300	370	1 370	
	168	640		BELARUS	700	300	370	1 370	
	228	540	444	BELGIUM	700	300	370	1 370	100
	172	710		BOSNIA-HERZEGOVINA	700	300	330	1 330	
	178	750		BULGARIA	700	300	370	1 370	
	190	710	264	CROATIA	700	300	370	1 370	
	194	610	224	CYPRUS	700	300	300	1 300	
7 398	570	370	548	CZECH REPUBLIC	700	300	370	1 370	
	402	890	548	DENMARK	700	240	345	1 285	300
129 274	6 562	350	1 451	ENGLAND	700	300	*395	1 395	
	170	500		ESTONIA	700	300	370	1 370	
	167	400		FAROE ISLANDS	700	300	345	1 345	100
	180	850		FINLAND	700	300	370	1 370	100
47 970	3 545	420	981	FRANCE	700	300	370	1 370	100
	174	470		GEORGIA	700	300	370	1 370	
61 718	4 205	350	8 041	GERMANY	700	300	370	1 370	100
19 092	1 507	350	1 375	GREECE	700	300	370	1 370	
	213	470		HUNGARY	700	240	370	1 310	100
	219	500		ICELAND	700	300	370	1 370	84
	235	610	264	ISRAEL	700	300	345	1 345	
98 484	6 609	350	2 302	ITALY	700	300	370	1 370	
	170	570		KAZAKHSTAN	700	300	330	1 330	
	170	570		LATVIA	700	280	345	1 325	
	167	70		LIECHTENSTEIN	700	270	210	1 180	
	170	540		LITHUANIA	700	300	370	1 370	
	167	470		LUXEMBOURG	700	300	240	1 240	100
	170	540		FYR. MACEDONIA	700	260	370	1 330	
	173	400		MALTA	700	300	290	1 290	
	167	500		MOLDOVA	700	300	340	1 340	
27 104	169	500		MONTENEGRO	700	260	235	1 195	
	2 763	350	1 751	NETHERLANDS	700	300	370	1 370	
	167	400		NORTHERN IRELAND	700	300	345	1 345	39
10 766	917	560	354	NORWAY	700	300	345	1 345	100
	298	610		POLAND	700	300	370	1 370	
27 520	901	350	1 421	PORTUGAL	700	300	330	1 330	
	223	470		REPUBLIC OF IRELAND	700	300	370	1 370	300
7 840	722	440		ROMANIA	700	240	330	1 270	
7 110	639	280	5 661	RUSSIA	700	300	*395	1 395	
22 753	167	330		SAN MARINO	700	300	210	1 210	
	1 209	140	5601	SCOTLAND	700	300	370	1 370	100
	185	610	224	SERBIA	700	300	330	1 330	
	171	710		SLOVAKIA	700	300	370	1 370	55
	179	500		SLOVENIA	700	300	370	1 370	100
78 219	3 946	350	4 878	SPAIN	700	300	370	1 370	
	271	1 200	637	SWEDEN	700	300	370	1 370	
	283	650	788	SWITZERLAND	700	300	370	1 370	100
27 341	1 411	280	354	TURKEY	700	300	320	1 320	
13 011	594	210		UKRAINE	700	300	370	1 370	
	167	400		WALES	700	300	345	1 345	
585 600	43 635	26 500	38 355	TOTAL IN KEUR					
				TOTAL IN KCHF	37 100	15 474	18 105	70 679	2 178

Details see page 52

*An additional KCHF 25 was made available for the title-holder's participation in a competition as well as the national champion

According to IS 28

The flow of money in European football

The chart on the left shows UEFA's payments in favour of associations, leagues and clubs and is structured as follows:

The three columns highlighted in blue refer to the UEFA Champions League and show: all amounts in KEUR

- the amounts paid out to the 32 UEFA Champions League teams, i.e. the total by association;
- the funds made available to the leagues of UEFA member associations to be used to develop youth football at club level;
- the solidarity payments made to clubs which failed to qualify for the group stage of the UEFA Champions League (EUR 100 000) or the UEFA Cup: (EUR 70 000) per round played and an additional EUR 160 000 for each domestic champion.

The column highlighted in yellow shows the amounts by association out of the EUR 38.355 million total UEFA Cup distribution made following the central marketing of the final phase. See chart on page 54 for details per club. all amounts in KEUR

The four columns highlighted in green indicate the yearly HatTrick solidarity payments made to the associations: all amounts in KCHF

- a fixed annual amount of CHF 700 000;
- an incentive of up to CHF 300 000 to further develop the club licensing scheme in the associations
- an incentive of up to CHF 370 000 for participation in UEFA's non-top competitions

The HatTrick scheme is more than the yearly solidarity payments. Over the four-year period between EURO 2004 and EURO 2008, each association is due to receive:

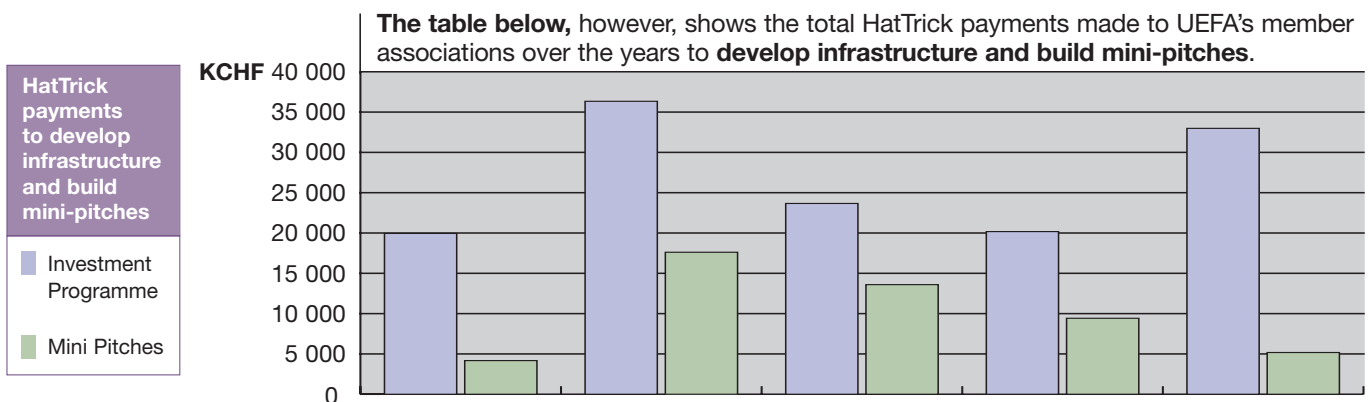
- CHF 2.5 million to further develop the football infrastructure in its territory, and
- up to CHF 1 million to build mini-pitches.

Additional HatTrick payments – as presented at and approved by the 2007 UEFA Congress

The figures published on these two pages also include the additional HatTrick funds made available to the national associations for the 2006/07 and 2007/08 seasons (CHF 600 000 per financial year – split up as follows):

- CHF 200 000 per season to increase the fixed amount from CHF 500 000 to CHF 700 000 to finance ordinary activities;
- CHF 200 000 per season or CHF 400 000 once during the two-year period for infrastructure projects (on top of the CHF 2.5 million available during the 2004–2008 period);
- CHF 400 000 once during the two-year period to co-finance measures taken by the associations to improve their quality standards and professional management.

The chart on the opposite page only includes yearly payments made in 2007/08 but not those due only once during a four- or two-year period.



	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08
Investment Programme	19 946	36 338	23 664	20 176	32 980
Mini Pitches	4 175	17 614	13 597	9 425	5 177
Total	24 121	53 952	37 261	29 601	38 157

UEFA
Route de Genève 46
CH-1260 Nyon 2
Suisse
Téléphone +41 848 00 27 27
Telefax +41 848 01 27 27
uefa.com

Union des associations
européennes de football

